Association Internationale des Travailleurs

Rapport sur l'activité de la CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL d'Espagne 16 décembre 1932 - 26 février 1933

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Aucune partie de ce rapport ne doit être rendue publique Exemplaire n° 24

Organisation schématique de la Confédération Nationale du Travail d'Espagne

Confédération Régionale du Travail

Syndicat -assemblée générale des membres -Junta[1] administrative

Fédération Locale - Junta administrative composée de délégués de chaque syndicat

-Réunion des Juntas administratives des syndicats d'une localité.

Fédération cantonale (comarcale) comité composé de délégués de chaque syndicat de la comarca (canton)

Comité Régional nommé par la Fédération Locale de la ville où siège le CR. ; à raison d'un délégué pour chaque syndicat existant dans la localité (excepté en Catalogne)

Comité Régional composé de délégués de chaque syndicat de la Région.

Comité National nommé par la Fédération Locale de la ville où siège (sur décision d'un Congrès National) ce comité. À raison d'un délégué pour chaque syndicat.

Plénum des Régionales (Plénum National) composé de délégués de chaque Comité Régional.

Congrès National composé de délégués de chaque syndicat du pays.

Introduction

Il avait été décidé à la réunion du secrétariat juillet 1932, que je partirai dans le courant du mois d'août à Barcelone afin d'organiser, avec Carbó, le travail du secrétariat Ibérique de l'AIT.

[1] junta = groupe, comité (Note du Présentateur = NDP)

Des difficultés de visa ayant surgi, ce n'est qu'en décembre 1932 que je pus enfin me rendre à Barcelone.

Néanmoins, dès le premier jour de mon arrivée à Barcelone le 16 décembre, je me rendis compte aussitôt que le Comité National de la CNT était entré dans la voie d'un mouvement de grande envergure et que toute considération d'organisation intérieure d'un mouvement devait être subordonnée aux événements qui se préparaient.

Mon voyage perdait donc, dès mon arrivée en Espagne, sa raison d'être initiale. Il fallait changer le fusil d'épaule et je décidais en conséquence que j'emploierai mon séjour à examiner le fonctionnement des organismes confédéraux et à étudier les relations entre les différentes fractions qui se heurtent au sein de la CNT ou qui existent ou se créent en dehors d'elle.

Mais avant d'avoir pu m'approcher de ces problèmes survint l'insurrection du 8 janvier 1933. Une seconde fois le but que je m'étais fixé me glissait des mains : il fallait pourvoir au plus pressé, chercher les causes de ces événements, en fixer les responsabilités, en tirer les conclusions qui s'imposent au mouvement en général.

Mon rapport s'occupera donc :

a) de l'origine, des causes, des effets -proches et lointains- de la valeur de l'insurrection du 8 janvier, ainsi que des responsabilités.

b) des luttes intestines au sein de la CNT et, en particulier, de la FAI et des " Trente " de ce qu'elle signifient, de leur importance, de leurs effets et de leur avenir; les expulsions individuelles et collectives.

c) du travail des organes directeurs de la CNT, du CN, des quotidiens.

d) du travail du Secrétariat Ibérique de l'AIT et des conclusions qu'on pourrait en tirer pour la réorganisation du travail de l'AIT en Espagne.

Les événements du 8 janvier 1933

Au début de décembre 1932 s'est tenu à Madrid un plénum national de la CNT devant lequel s'était présenté le Comité National de la Fédération Nationale de l'Industrie Ferroviaire (adhérent à la CNT) afin de demander à la CNT l'aide et l'appui de celle-ci en faveur de la grève générale des cheminots, que la Fédération Nationale de l'Industrie Ferroviaire avait l'intention de déclencher pour imposer un cahier de revendications d'ordre économique.

Le congrès des cheminots qui s'est tenu à Madrid simultanément avec le Plénum National, avait décidé qu'à la date du 20 décembre, le Comité National de la FNIF présenterait aux compagnies des chemins de fer la notification d'une grève[2].

Le CN se basant sur cette décision, avait fait connaître au Comité National de Défense de se tenir prêt à toute éventualité et de faire le nécessaire pour pouvoir aider de manière effective les grévistes.

Le Comité national de défense, ainsi que les Comités Régionaux de Défense et les comités locaux de Défense, sont des organismes paritaires composés d'un nombre égal de représentants des organes confédérés correspondants et de représentants des organisations correspondantes de la FAI. Ces comités de défense, qui existaient déjà depuis quelques temps, avaient pour seul but de préparer les armes nécessaires en cas de soulèvement, d'organiser les groupes de chocs dans les différents quartiers populaires, d'organiser la résistance des soldats dans les casernes, etc. Les Comités de Défense n'avaient aucun pouvoir exécutif. Ils devaient se tenir uniquement à la disposition de la CNT un fois leur travail de préparation terminé[3]

Mais déjà à la réunion du CN du 16 décembre -première réunion à laquelle j'étais présent- on se rendait compte du mécontentement suscité parmi les membres du CN par la lenteur des cheminots dans la mise à exécution des décisions de leur congrès.

D'ailleurs un grand nombre de membres du CN émettent leur avis personnel que les cheminots ne proclameront pas la grève générale, que la psychologie du prolétariat ferroviaire diffère de l'esprit révolutionnaire dont les travailleurs des villes et des campagnes sont largement persuadés, que la grande masse d'employés et de techniciens au sein du prolétariat ferroviaire dilue considérablement l'esprit de révolte et que le Comité National ferroviaire s'en tiendrait seulement à la menace de grève générale, surtout que le gouvernement donnait déjà aux compagnies ferroviaires permettant à ces compagnies de donner particulièrement satisfaction, en proportion minime, il est vrai, aux demandes des cheminots.

D'un autre côté les premières indications d'après lesquelles beaucoup de cheminots affiliés à l'UGT seraient disposés à faire cause commune avec la FNIF se sont trouvées être par trop exagérées et l'on savait déjà qu'en cas de proclamation de la grève générale par la FNIF (CNT), les cheminots de l'UGT (la majorité du prolétariat ferroviaire organisé) ne marcheraient pas.

Mais la CNT continuait à insister auprès de la FNIF. Cette insistance était plutôt déplacée, puisque ses membres se rendaient bien compte de la futilité de leurs tentatives. Et forcer une grève générale ferroviaire contre une grosse partie des effectifs de la FRNIF serait courir vers un échec retentissant.

---

[2] Conformément à la loi, toute grève pour être légale, doit être notifiée huit jours d'avance. Dans le cas de service public, la notification doit être envoyée dix jours avant le déclenchement de la grève.

[3] Déjà au Plénum National tenu les 15 et 16 janvier 1928 à Madrid,

Néanmoins le CN ferroviaire n'avait pas encore dit son dernier mot. Il était tiraillé par les et par les autres et ne se décidait pas.

Le CN de la CNT, de son côté, prenait toutes dispositions utiles. Ayant appris que le gouvernement s'apprêtait, en cas de grève générale des cheminots, à proclamer l'état de siège et ordonnait la mobilisation, le CN décida en premier lieu de se scinder en deux parties égales, ayant leurs réunions à des jours et lieux différents de façon à qu'en cas d'arrestation d'un groupe de membres du CN, l'autre groupe puisse continuer à fonctionner comme CN. Un camarade était chargé de remplir le rôle d'organe de liaison entre les deux moitiés du CN.

En outre, le CN se basant sur les dispositions que le gouvernement prenait, informait les Régionales, par une lettre du 29 décembre que dans le cas où une Région quelconque hisserait le drapeau de la révolte, toutes les autres régions devaient entrer en ligne et se révolter également. Cette lettre jouera par la suite un rôle considérable dans la détermination des responsabilités dans les événements du 8 janvier.

Les cheminots ne marchaient toujours pas. Un délégué du CN partit pour se rendre compte, sur place, des intentions définitives de la FNIF. Le rapport de ce délégué était des plus pessimistes. Les cheminots battaient en retraite et se dégonflaient. Il ne fallait plus compter sur eux.

Entre-temps, le Comité National de Défense et le Comité Régional de Défense de Catalogne préparent des dépôts d'armes. Une explosion dans un immeuble de la rue Mallorca à Barcelone met la police sur la piste un dépôt de bombes. Quelques jours plus tard, un second dépôt, plus considérable, est découvert par la police dans le quartier ouvrier de Sanz. Des documents qu'on trouve font craindre que la police ne tienne les fils du " *complot* ". Et en effet, les autorités sont en éveil.

Une réunion extraordinaire du CN a lieu le 7 janvier. Un malentendu a empêché le secrétaire ibérique d'y être présent. Moi-même je n'ai appris la convocation qu'à 9 h. du soir, sans connaître le lieu de réunion…

On apprenait à cette réunion que le Comité National de Défense demandait des instructions du CN de la CNT et indiquait que le Comité Régional de Défense de Catalogne insistait parce que le mouvement devait être déclenché coûte que coûte, il était trop tard pour faire marche arrière et il fallait précipiter les événements, les recherches de la police risquant de détruire tout le travail du Comité de Défense.

Un nouvel élément de trouble est introduit par le CN des Cheminots à la dernière minute avec la proposition de présenter la notification de grève le 9 janvier. Le CN de la CNT, déjà sur ses gardes, peu confiant dans l'attitude maintes fois modifiée des cheminots, accepta néanmoins la proposition à condition que les cheminots aillent à la

grève le jour où le CN le leur indiquerait, même si ce jour était avant l'échéance des dix jours exigés par la loi. Les cheminots acceptèrent.

Devant ce fait nouveau, le CN insista auprès des Comités de Défense afin de ne rien faire tant que les cheminots n'auraient pas remis la notification de grève, et de ne pas déclencher un mouvement précipité et prématuré. Nonobstant cette mise en demeure, le Comité Régional de Défense notifie au secrétaire du CN de la CNT que la révolution sera déclenchée le dimanche 8 janvier, à 8 h du soir. Le secrétaire du CN de la CNT qui était en même temps secrétaire du CN de D, lui déclare qu'en tant que représentant de la CNT, il s'opposait à un mouvement aussi précipité, mais qu'en tant que militant et anarchiste, il était de coeur avec eux. Se basant sur la circulaire du 29 décembre mentionnée plus haut et croyant que la décision du Comité Régional de Défense avait été prise en plein accord avec le Comité régional confédéral -ce qui n'était pas le cas-, le secrétaire du CN de la CNT envoie, en sa qualité de secrétaire du CN de Défense, un télégramme à diverses régionales leur notifiant que la Catalogne s'insurgeait.

Ce dédoublement de personnalité a joué un rôle excessivement néfaste dans les événements qui ont suivi. D'ailleurs, il a été reconnu, par la suite que la Régionale Levantine avait reçu le 8 janvier un télégramme signé par la FAI et envoyé à l'adresse confidentielle de cette Régionale, adresse qui ne devait être connue que du secrétaire du CN de la CNT. Ceci indique à quel degré la superposition de divers organismes entièrement indépendants les uns des autres nuit dangereusement à la marche régulière de l'un quelconque de ses organismes.

La Régionale Levantine, ayant cru que les indications sur le soulèvement de Catalogne lui étaient parvenues du Comité Nationale de la CNT (le télégramme était signé par le nom du camarade seulement, et comme ce camarade est connu comme secrétaire du CN de la CNT plutôt que comme secrétaire du CN de Défense, l'erreur de la régionale Levantine est bien compréhensible), celle-ci fait connaître aux syndicats de la Région de suivre l'exemple de la Catalogne. L'Andalousie, de même, répond au mouvement. Dans la région du Centre des mouvements se dessinent…

J'ai donné dans le service de presse N°8 à la date du 15 janvier 1933, et issu à Barcelone, quelques renseignements sur ces divers mouvements (voir annexe N° …). Un des événements qui a produit une impression profonde sur tout le pays est celui qui concerne la révolte des paysans de Casas Viejas (Andalousie) et la répression brutale qui l'a suivi. Diverses commissions, gouvernementales et parlementaires, ont rapporté, après enquêtes sur les lieux, des faits d'une brutalité inouïe qui ont soulevé l'indignation dans toute l'Espagne et qui coûteront, probablement, la vie du gouvernement d'Azaña et son ministre de l'Intérieur, Casares Quiroga, responsable direct des brutalités policières.

Néanmoins, les responsabilités confédérales n'en sont pas moins lourdes. Il était clair que devant le dédoublement de personnalité du secrétaire de la CNT, le devoir de celui-ci était dès le 8 janvier, et avant le déclenchement de la révolte, de donner sa

démission. Je le dis d'autant plus librement, que ce camarade est un militant de premier ordre, d'un dévouement sans bornes et dont la droiture et le caractère excessivement sympathique soulevaient mon admiration silencieuse. Il est vrai qu'aussitôt après les événements, il remit sa démission que le CN refusa d'accepter. Mais à ce moment, c'était le CN tout entier qui devait donner sa démission collective comme n'ayant pas été à la hauteur de sa tâche, et ayant permis à un organe qui lui était subordonné -le Comité Régional de Défense de Catalogne- de se substituer au CN de la CNT et au CR de Catalogne, d'ignorer les avis de ceux-ci et d'agir par-dessus la tête de la Confédération.

Le désarroi se traduisait dans les diverses déclarations officielles des organismes confédéraux. On voulait contenter tout le monde. Ainsi a déclaration officielle du Comité National du 10 janvier (*Solidaridad Obrera* du 12-I, *Boletín* N°12, 13, 14) disait :

" *…le CN, vu l'intérêt prémédité qu'a la presse bourgeoise et le gouvernement a dénaturer les faits et à rendre la CNT responsable de ce qui s'est passé, a le devoir de proclamer qu'étant donné la gravité du moment actuel et le souci qu'il a de donner satisfaction au travailleurs organisés dans notre Centrale Syndicale et à l'opinion en général, il réfute entièrement le jugement arbitraire émis par les hommes de la république bourgeoise et par les politiciens de toutes les nuances, puisque les événements indiqués ont été de pure signification anarchiste, sans que l'organisme confédéral y soit intervenu d'aucune manière. Mais bien que nous n'y soyons pas intervenus, nous ne rendons néanmoins personne coupable et nous nous solidarisons avec le mouvement révolutionnaire provoqué par des camarades anarchistes. Que le gouvernement et tous les intrigants de la politique n'oublient pas que la CNT continue sa marche ascendante vers la révolution sociale et saura, le moment venu, faire honneur aux principes qui l'inspirent*. "

De son côté, le Comité Régional Confédéral de Catalogne déclarait, dans le même numéro de *Solidaridad Obrera*, dans un long réquisitoire contre le gouvernement :

" *…Personne ne peut affirmer, car cela serait ridicule et aventureux, que la CNT soit intervenue dans ce mouvement.* […] *Ce mouvement a été l'éclosion d'un état d'indignation mûri parmi les éléments rebelles, mais ce n'est pas un mouvement révolutionnaire; c'est encore moins la révolution que défend la Confédération, nationale du Travail…Quel fut le caractère du mouvement ?* C'est *bien clair. Une condamnation foudroyante des actes répressifs contre la classe ouvrière et le mouvement anarchiste. La CNT n'a donné aucune consigne ; elle n'a organisé aucun mouvement. Réfutant les insinuations de certains journaux, nous devons déclarer publiquement que la CNT n'a pas donné d'ordre de grève générale. Ni à Barcelone ni dans le reste de la Catalogne, les ouvriers n'ont abandonné le travail, n'ayant pas reçu d'ordres émanant des organismes supérieurs*.[…] "

Enfin, toujours dans le même numéro de *Solidaridad Obrera*, le Comité de la Fédération Locale des Syndicats de Barcelone proclame une fois de plus dans son manifeste à tous les travailleurs que la CNT n'est pour rien dans le mouvement et ajoute en note : " *Nous ne répondrons pas aux infamies lancées par des organisations machiavéliques qui s'appellent l'Union Générale des Travailleurs et la Fédération Ouvrière Catalane. L'organisation confédérale n'a lancé aucune consigne de grève et c'est pour cela que les travailleurs qui adhèrent à cet organisme n'ont pas chômé. Le jour où la consigne de grève sera donnée, tous pourront se convaincre -et ils ne savent que trop- du fait de si les travailleurs répondront à l'appel.* "

En ce qui concerne la presse confédérale, la *Solidaridad Obrera* de Barcelone écrivait le 10 janvier, dans son article de fond :

" *À diverses occasions nous avons distingué entre révolution et révolte. Le cas présent nous met dans la situation d'établir clairement et carrément une politique et un jugement. Révolution ? Révolte ? Peut-être bien : il n'y a pas eu de révolution ou, tout au moins, les milieux syndicaux n'ont pas été prévenus du mouvement*. "

" *Le mouvement du dimanche ne peut être, non plus, considéré comme une révolte. La révolte est inconsciente et dans les faits dont nous faisons mention il n'y a pas eu d'inconscience…* "

" *Nous ne pouvons condamner les faits de dimanche; d'un autre côté nous ne pouvons les accepter comme un acte de la CNT, en tant que celle-ci est étrangère aux événements… La révolution sociale se fera. On y travaille avec intensité, à la lumière du jour… Mais elle se fera logiquement, avec les garanties de triomphe pour que les responsabilités assumées ne nous accablent pas par la suite. Ces luttes sanglantes, comme celles du dimanche, auxquelles on ne peut rien voir de plus qu'une valeur personnelle et une générosité qui s'élève jusqu'au sacrifice, ne sont pas notre révolution. Notre révolution, la révolution se fera.* "

L'organe officiel de la Confédération, *CNT* de Madrid, lui aussi, dès le 9 janvier, proclamait en un article de fond que " *cette révolution n'est pas la nôtre* ".

L'accord est unanime au sein de la Confédération.

Néanmoins, et malgré cet accord, la question des responsabilités soulevait des désaccords ardents entre les divers organismes de la Confédération.

On se trouvait, dans la recherche des responsabilités, devant une rangée formidable d'organismes confédéraux et extra-confédéraux, chacun d'eux essayant de rejeter la responsabilité sur les épaules d'autrui : CN, CR de Catalogne, CR du Levant, CN de Défense, CR de Défense de catalogne, Comité de Défense Local de Barcelone, CN de la Fédération des Cheminots … et j'en oublie !

Il y a trois groupes dont la les responsabilités sont précises.

En premier lieu, le CN de la Fédération des Cheminots. La décision de son congrès de Madrid de présenter la notification de grève générale ferroviaire devait être exécutée par le Comité national des cheminots. Si des événements postérieurs avaient pu modifier l'état d'esprit de la grande masse des cheminots, il était du devoir du CN des cheminots de convoquer d'urgence un congrès extraordinaire ferroviaire pour prendre de nouveau position. Mais vu l'absence d'un tel congrès souverain, le CN des cheminots n'avait aucun droit de passer outre la décision de grève générale prise par le congrès de Madrid.

Plus que cela. Devant les événements tragiques du 8 janvier, il était doublement de son devoir d'exécuter sa propre proposition, faite deux jours plus tôt, de présenter au gouvernement, à la date du 9 janvier, notification de grève. La déclaration publique d'une grève générale ferroviaire aurait pu avoir à ce moment psychologique décisif sur la marche subséquente des événements de part toute l'Espagne.

La carence du CN des cheminots a été néfaste non seulement par la démoralisation qu'elle a suscitée dans les rangs confédéraux, mais aussi -et surtout- par le fait que sur la demande même du congrès des cheminots, la CNT avait commencé aussitôt à faire les préparatifs nécessaires en vue d'un mouvement révolutionnaire de grande envergure; que le CN des cheminots savait pertinemment que ces préparatifs étaient en bonne marche et que l'on n'attendait que leur signal; que ces préparatifs comportaient des risques, personnels et collectifs, allant du militant de banlieue à la CNT toute entière. Cette situation explique, du reste, certaines tentatives de la part du CN de la CNT d'obliger le CN des cheminots à exécuter les décisions de son congrès, et les tentatives de ce CN de se dégager de l'emprise du CN de la CNT. D'ailleurs, psychologiquement, c'est le congrès même des cheminots qui, sans bien connaître l'état d'esprit des masses organisées en son sein, avait pris une décision qui ne correspondait nullement à l'état d'esprit de ces masses.

En deuxième lieu, il y a la responsabilité du CN de la CNT qui est en jeu. Il s'est laissé imposer par les Comités de Défense et s'est laissé influencer par divers camarades anarchistes, amis personnels de la plupart des membres du Comité National. Le CN devait placer les intérêts de la Confédération au-dessus des inclinaisons personnelles de certains de ses membres. Le CN aurait dû mettre en jeu toute son influence morale pour empêcher la précipitation *à tout prix*, même au prix du matériel accumulé par les Comités de défense.

Le CN a été excessivement faible. Plus que cela : il a été semi-volontairement, auxiliaire des Comités de Défense, au lieu d'obliger ceux-ci à être auxiliaires de la Confédération. Il a voulu lui-même un mouvement dont il ne voulait pas porter la responsabilité.

En troisième lieu, des camarades anarchistes, dont le courage et la bravoure sont hors de doute pour tous, mais entièrement inconscients de ce que peut signifier un

mouvement révolutionnaire, se sont laissés entraîner par leur impatience nettement subjective. Ils ont voulu jouer au coup d'État, ils ont voulu " faire la révolution sociale " sans s'intéresser le moins du monde si les conditions ambiantes étaient propices ou non, et surtout sans prendre le moins du monde en considération les intérêts de la Confédération Nationale du Travail.

Une telle irresponsabilité individuelle, menant à sa suite, par le jeu de relation et d'amitiés personnelles, une dislocation collective, est un danger contre lequel jusqu'à aujourd'hui encore empêchant des récidives prochaines .

Les deux secrétaires de l'AIT avaient cru nécessaire, au nom du secrétariat tout entier, d'attirer l'attention du Comité National sur certaines considérations qui s'imposent en conséquence du mouvement du 8 janvier. Le 17 janvier, la lettre du Secrétariat fut lue à la réunion du CN et il fut décidé de réserver une séance spéciale à discuter le message du secrétariat.

Cette séance eut lieu le 22 janvier. Après un rapport sur la crise mondiale et sur les mouvements révolutionnaires des différents pays (rapport verbal dont le résumé est donné dans le procès-verbal de cette réunion), le texte de la communication du Secrétariat de l'AIT sur les événements du 8 janvier fut âprement débattu par tous les membres du CN.

Voici le texte définitif de cette communication :

" *Au CN de la CNT Camarade, s*"

"*,Les événements qui se sont déroulés dernièrement en Catalogne, ainsi dans une infinité de villes et de villages du reste du pays obligent le Secrétariat de l'AIT à signaler certains faits qui s'imposent à votre examen calme et prudent*. "

" *En premier lieu l'AIT toute entière s'incline devant les victimes de la répression sauvage du gouvernement. Mais nous aurions laissé notre devoir inaccompli et nous aurions trahi notre sincérité, d'autant plus obligatoire que les circonstances sont plus difficiles, si nous ne regrettions que les morts, les blessés et les emprisonnés ne soient, en partie, les victimes de l'erreur pour laquelle ils ont prodigué leur courage et leur héroïsme. Parce qu'il n'y a aucun doute -et les derniers événements l'ont bien mis en relief- que si leurs intentions étaient nobles et généreuses -chose que personne ne peut mettre en doute-, leur vision du moment psychologique a été complètement fausse. Et le moment psychologique est d'une grande importance dans toutes les tentatives révolutionnaires.* "

" *Et c'est précisément cette dissociation entre le sublime et l'action héroïque individuelle et la grandeur du but poursuivi de l'incapacité totale de celui-là d'instaurer celui-ci qui nous amène à émettre la première considération :* "

" La CNT doit déclarer d'une façon catégorique qu'elle conseillera qu'aucun organisme[4] ne se trouve en dehors d'elle et, par conséquent, échappe à son contrôle direct et permanent, et cela quelle que soit la haute valeur morale des individus composant un tel organisme, pour entreprendre une action révolutionnaire de grande envergure dont la défaite, inévitable si on ignore le concours de la classe ouvrière, se répercute d'une façon lamentable sur les organisations et sur la marche de la lutte que mène le prolétariat. "

" *Il faut, nous semble-t-il que la CNT proclame urbi et orbi qu'elle seule, représentant le prolétariat révolutionnaire organisé, a le droit et le devoir de préparer, d'organiser et de susciter la révolution sociale, sans avoir besoin de déléguer à aucun organisme qui ne fait pas partie intégrante d'elle-même la moindre de ses prérogatives. Elle seule fixe le moment propice de la grève générale insurrectionnelle, en pleine concordance avec le pouls de ses organismes périphériques. Et nous devons nous dire une fois pour toutes, que tout mouvement, que toute tentative de soulèvement provoqués par des forces que la CNT ne peut contrôler et qui, si elle n'est pas étouffée comme le 8 janvier, ne pourra être victorieuse que sous forme d'un coup d'État à vie très courte, mènera fatalement à la dictature d'une poignée d'individus, aussi bien intentionnés soient-ils. Les révolutions ne se décrètent pas d'en-haut; elles surgissent d'en-bas. Toute tentative d'inverser ce principe fondamental du fédéralisme est un poignard dans le dos de l'organisation révolutionnaire et de la marche victorieuse de la révolution sociale. "*

" La CNT qui a déployé la bannière du communisme libertaire est majeure, et elle sait elle-même comment entreprendre l'œuvre, aussi bien destructive que constructive de la révolution Sociale, sans une tutelle quelconque de la part de qui que ce soit., fut-elle individuelle ou collective. Ni sa puissance, ni son ardeur, ni sa charge brillante, ni l'esprit qui l'anime, ne permettent qu'elle soit dans son œuvre de préparation et d'exécution révolutionnaire, l'élément secondaire qui suit derrière les autres. Elle ne peut faire honneur à son passé et à son présent qu'en maintenant l'initiative révolutionnaire. "

" *Une autre considération qui touche plutôt aux méthodes d'organisation et qui se greffe sur celle énoncée plus haut, a aussi son importance :* "

" *Il faut bien se rendre à l'évidence -et les révoltes passées sont là pour prouver ce que les derniers événements n'ont fait que confirmer- que le succès d'une révolution ne dépend jamais du nombre des bombes fabriquées et de la quantité des armes acquises. Plus les grandes masses deviennent imprégnées de l'inéluctabilité d'une révolution, plus le nombre de bombes dont on pourrait avoir besoin est petit. Le succès d'une révolution dépend surtout de ce que les travailleurs des villes et des champs y prennent une part active. Car à l'orée de la révolution, il se produira nécessairement l'une des deux choses : ou bien on triomphera en mettant l'armée en déroute, ou bien, l'armée,*

[4] Le texte original avait " s'opposera ". Diverses objections de membres du Comité National ont induit les deux secrétaires signataires de la lettre à changer ce mot en " conseillera "

imprégnée de l'influence massive de l'ambiance, s'incorporera au peuple. Dans le premier cas, le matériel que les travailleurs ont pu amasser sera clairement inférieur à celui dont l'État dispose. Nos bombes peuvent bien peu contre ses grenades de toutes classes et ses gaz. Et nos revolvers peuvent encore moins contre ses mitrailleuses et ses canons. En conséquence le premier travail à faire est de conquérir les centres où les défenseurs du système que la révolution veut détruire des quantités énormes de matériel moderne d'attaque et de défense, circonstance qui assurera au peuple tous les avantages. Car nous ne devons pas perdre de vue qu'un des facteurs le plus à même de faire que l'armée perde presque entièrement son efficacité est que, voyant le peuple se battre à armes contre ses ennemis séculaires, cette armée se dise : cette fois, c'est le peuple qui triomphe. "

" *Dans le deuxième cas, c'est-à-dire si la force armée, composée comme toujours d'ouvriers et de paysans exploités et opprimés, se ressent de l'ambiance générale et se tournent du côté des masses prolétariennes en révolte, celle-ci apporte tout ce qui est nécessaire pour détruire les derniers renforts de l'État qui croule.* "

" *Il faut donc, à notre avis, que la CNT explique à ses affiliés plus hypothéquer tous leurs moyens économiques entrepris dont même le succès ne peut jamais amener la révolution émancipatrice. Les cotisations de la grande masse des syndiqués doivent être exclusivement employées par les syndicats, par les fédérations locales et communales, par les Régionales, par le CN et par l'AIT, chacune dans la sphère qui correspond aux accords intervenus à cet effet, aux luttes quotidiennes inévitables et surtout à l'organisation véritable de la révolution sociale par le rayonnement des idées et des possibilités pratiques du communisme libertaire et de la reconstruction sociale dans tous les coins et recoins du pays. Car il n'y a aucun doute que si, dans la question des cotisations, les décisions des congrès restent dans effet, si les organisations de la CNT ne les prennent pas sérieusement en considération, les syndicats, les fédérations locales, les Régionales, et plus particulièrement le CN se verront privés des éléments indispensables à la bonne marche de la CNT et à la préparation rapide, sérieuse, méthodique, de l'acte révolutionnaire qui transformera le système capitaliste et émancipera la classe ouvrière. Et quand une organisation, que ce soit par manque de moyens ou pour d'autres raisons, laisse inaccomplie la finalité pour laquelle elle fut créée, cette organisation déchoit et finit par disparaître. Et nous croyons –et le CN lui-même l'a indiqué dans sa circulaire N°22- que si les choses continuaient comme aujourd'hui, la CNT, à la grande satisfaction des social-fascistes et des social-tchékistes du bolchevisme autoritaire, entrerait rapidement dans sa période de décadence.* "

" *Il faut donc que le CN de la CNT, exécuteurs des accords des congrès, évite -prouvant ainsi qu'il est un organisme de travail- ces déviations et ces vices qui se transforment fatalement en facteurs de désorganisation.* "

" *Pour que la position de la CNT envers le prolétariat espagnol, aussi bien qu'envers le prolétariat de tous les autres pays, soit nette et ne donne pas le moindre prétexte à des malentendus, il incombe, à notre avis, au CN actuel de convoquer un*

congrès ordinaire avec toute la rapidité que les circonstances permettent, et qui donnera une ligne nette et précise de la reconstruction sociale et économique sur les bases du communisme libertaire, et à la prochaine révolution sociale une impulsion vigoureuse et électrisante qui suscitera l'enthousiasme du peuple espagnol tout entier. "

" *Un congrès organisé dans ce but devra mettre fin aux luttes intestines qui anémient actuellement la CNT moralement et matériellement. Il affirmera une fois de plus la finalité communisme libertaire de la révolution sociale en Espagne et la compatibilité complète et entière de cette finalité avec la préparation de cette lutte dont la grève générale insurrectionnelle ne sera que le premier accord de la Révolution Sociale triomphante. Ceux qui refuseront d'accepter en même temps et la finalité et la préparation active de la révolution, ou de reconnaître que celle-ci est entrée en Espagne ans sa phase active et décisive, se mettront eux-mêmes en dehors du mouvement émancipateur*. "

" *Un tel congrès donnera en outre une impulsion formidable -dont on ne peut se rendre compte qu'en voyant ce que la CNT représente aux yeux de la classe ouvrière de tous les pays- au développement des forces révolutionnaires dans le monde entier et rapprochera visiblement l'ère des révolutions sociales dans les autres pays de l'Europe venant ainsi renforcer et cimenter les victoires prochaines du prolétariat espagnol*. "

" *Ce Secrétariat, exprimant les vœux de toutes les centrales adhérentes à l'AIT, espère que le CN et la CNT en général, adaptera d'or et déjà ses activités à la nécessités de garder en ses mains la direction spirituelle du mouvement libérateur du prolétariat*. "

" *Sûr de l'appui constant de la CNT, tout comme celle-ci peut l'être de celui de l'Association Internationale des Travailleurs, le Secrétariat de l'AIT vous envoie son salut fraternel pour la révolution Sociale et le Communisme Libertaire*. "

" *Pour le Secrétariat de l'AIT, deux des secrétaires : E. Carbó, A. Shapiro 17 janvier 1933* "

Le procès-verbal in extenso de la discussion est très important. Je le donne en traduction française. (Voir annexe N°1)

Mais la question des responsabilités se compliquait encore avec la Régionale du Levant demandant des comptes au Comité National vu la carence de ce dernier, car même si l'on voulait admettre qu'à Barcelone le mouvement n'était pas appuyé par la Région catalane, le mouvement insurrectionnelle a été bel et bien suscité par le Comité régional levantin et qu'en vertu de la lettre du **129** décembre déjà mentionnée, le CN avait le devoir, officiel cette fois, de prévenir toutes les autres Confédérations Régionales pour appuyer la Région Levantine.

Un plénum des Régionales est convoqué d'urgence à Valence pour le 30 janvier, où de nouveau, le problème des responsabilités est examiné, mais où un vote de censure n'est émis qu'à l'égard du CN de la FNIF. Le Comité national de la CNT obtient son quitus. Il est à noter que la Régionale du Levant s'est refusé de venir au plénum. Toutes les autres Régionales étaient présentes, mais le délégué indirect e la Régionale des Canaries n'a pas été admis, le Plénum ayant décidé de ne pouvoir admettre à ses séances que des délégations directes.

Pouvons-nous tirer des conclusions des événements du 8 janvier dont les instigateurs croyaient sincèrement que c'était la révolution sociale ?

Nous avons déjà indiqué le danger d'organismes extérieurs se superposant aux organes confédéraux. D'ailleurs, le secrétaire du CN a dû finir par le comprendre lui-même puisqu'il a démissionné du Comité National de défense. Mais les mesures prises par le CN pour empêcher la répétition de dualités contradictoires sont insuffisantes. La décision du Comité National que le poste de secrétaire soit incompatible avec d'autres postes dans le mouvement ne résout pas le problème. Il aurait fallu carrément liquider les Comités de Défense et organiser auprès de chaque organisme confédéral des comités révolutionnaires nommés au sein même de ces organismes et responsables uniquement devant ceux-ci.

Il n'y a aucun doute, en outre, que l'esprit de révolte est tellement puissant au sein des masses prolétariennes, et surtout des masses paysannes, que même une débâcle comme celle du 8 janvier n'a pu entamer l'enthousiasme et la ferveur des grandes masses des confédérés. Il y a nulle part le moindre signe de découragement. Le désarroi momentané, produit par l'inattendu des événements n'a été surtout visible que parmi les militants de Barcelone.

Cet état d'esprit de volonté ferme et inébranlable est une des plus grandes garanties pour l'avenir, la volonté d'aboutir au communisme libertaire ne se traduit pas en une "berceuse" mais en des réalités tangibles. Cette volonté, pourtant, subit surtout l'influence du sentiment puissant enraciné dans les coeurs du peuple espagnol à un degré tellement profond qu'on parle déjà de l'anarchisme racial. Ce que les masses ne possèdent pas encore, ce que les militants ne possèdent pas encore, c'est la forme que devrait prendre dans la vie quotidienne l'idéal du communisme libertaire. Les camarades sentent l'idéal mais ne le raisonnent pas.

Un exemple frappant pour indiquer ce revirement :

Le Plénum National dont j'ai parlé plus haut avait pris une décision d'une très grande portée et d'une gravité non moins grande. Une grève générale serait proclamée à une date à être fixée ultérieurement par le Comité national afin de protester contre les persécutions et les arrestations arbitraires de la police par suite du mouvement de janvier, contre la fermeture des syndicats, contre la loi du 8 avril 1932 (dont j'aurai encore à parler) et contre la loi de la Défense de la République (loi extra-constitutionnelle, ou plutôt anti-constitutionnelle).

On s'étonne, au premier abord, que la déroute du mouvement du 8 janvier puisse soulever le besoin unanime... d'une grève générale! Dans d'autres pays on aurait considéré la défaite comme un cataclysme dont les effets se sentiraient pendant une longue période de dépression. Ici, par le fait même que la CNT n'avait pas sanctionné le soulèvement, cette même CNT trouve le besoin de démontrer, en protestant, qu'à son appel la classe ouvrière répondra bien autrement.

Mais il y a plus. Jusqu'ici, la grève générale se proclamait de but en blanc, sans préparation préalable et sans fin limite fixée au préalable. Cette fois-ci la décision fut que la grève générale serait **de** 40 heures, et qu'elle ne serait déclenchée qu'après une période d'agitation et de propagande de part tout le pays.

Il y a plus encore. Il a été décidé que la grève générale ne porterait pas un caractère révolutionnaire. Elle serait uniquement une grève de protestation. C'est je crois, la première fois, que la CNT proclamait hautement son désir d'organisation pré-révolutionnaire. La grève générale prévue doit porter le caractère d'un champ de manœuvre et non d'un champ de bataille. L'agitation de par le pays ne fait que confirmer cet état d'esprit. La consigne du CN est respectée. La grève générale sera de protestation.

Nous pouvons donc dire que la valeur du mouvement du 8 janvier réside surtout dans l'expérience gagnée de ce qu'une déroute peu signifier si la CNT, par exemple, voulait s'aventurer à la légère dans une

semblable à celle de janvier. Cette expérience est acquise. La CNT en a profitée et en profite. Il ne reste qu'à espérer que les éléments anarchistes impatients se sont aussi rendu compte qu'il fallait contrôler leurs impulsions et placer les intérêts de la révolution au-dessus de leurs préférences personnelles.

Cette dernière considération nous mène à l'examen de la Fédération Anarchiste Ibérique

La FAI

Il est excessivement difficile de donner une définition exacte de la FAI. Elle possède, il est vrai, une structure ressemblant à celle de la CNT : Comité Péninsulaire, Comité Régional, Comité Local, Groupes… Mais c'est plutôt pour la forme que cette sous-division existe.

La FAI joue plutôt le rôle de puissance morale que de puissance organisatrice.

Il est difficile de trouver une explication satisfaisante à l'activité syndicale de la FAI.

À un certain moment -c'était je crois fin 1931- la plupart des syndicats de Barcelone était contrôlés par les communistes. Non pas les masses de ces syndicats étaient des communistes, mais ceux-ci avaient pu accaparer les postes directeurs. Au sein de la Confédération, personne ne voulait croire au danger communiste et on ne réagissait pas contre l'emprise organisée par certains communistes espagnols qui, ayant vécus longtemps en Russie, ont su adapter sur le sol d'Espagne les méthodes démagogiques de leurs de Moscou.

La FAI, composée surtout d'adeptes jeunes, ardents et enthousiastes de l'idéal anarchistes, sentirent, plutôt qu'ils ne virent, le danger qui menaçait la CNT. Ils commencèrent une lutte acharnée contre les communistes par un travail incessant au sein des syndicats. Le résultat dépassa toutes les espérances : les communistes furent délogés de partout. D'ailleurs, ce revirement indique bien qu'il ne s'agisse nullement d'un état d'esprit philo-communiste parmi les membres de la CNT, mais simplement d'une manœuvre habile de la part des dirigeants communistes.

Mais tandis qu'elle procédait à ce nettoyage communiste, la FAI se rendit compte –ou crut se rendre compte- qu'un nouveau danger menaçait la CNT : un danger qui semblait provenir des rangs de ses propres militants. Il s'agit de la tendance que l'on se plaît à considérer comme étant représentée par Pestaña.

Quand la FAI décida de jouer, pour ainsi dire, le rôle d'arbitre entre la Confédération et les éléments de cette Confédération qu'elle considérait réformiste –éléments qui ne cessaient de proclamer leur attachement aux idées du communisme libertaire- la **première de tactique** fut commise par elle. Il est vrai qu'on me déclarait à diverses reprises que si la DFAI n'avait pas agi comme elle l'avait fait, la CNT serait aujourd'hui un organisme réformiste, ou, tout au plus, un organisme représentant l'idéologie amorphe et insuffisante du syndicalisme pur.

Il ne faut pas oublier que tous les membres de la FAI sont membres de la CNT. Il suffisait donc, à mon avis, que tous les anarchistes affiliés à la CNT fissent une propagande, aussi violente qu'ils aient pu le désirer, au sein de leur syndicat respectif, pour s'opposer à l'infiltration du réformisme. Personne n'aurait eu le droit d'y faire la moindre objection. Mais nos camarades de la FAI ne l'entendaient pas ainsi. Ils considéraient que la FAI, en tant que FAI, avait le droit, et le devoir, de s'immiscer officiellement, organiquement, dans les activités multiples de la Confédération, de ses organismes nationaux, régionaux et locaux.

Toutes les luttes subséquentes, toutes les dissensions intestines qui ont déchiré la CNT depuis le congrès extraordinaire de 1931, sont à ramener à cette immixtion.

Disons tout de suite que la deuxième faute a été commise par Pestaña et ses amis qui, pendant qu'ils étaient encore les "dirigeants" de la CNT, ont publié à un moment psychologiquement inopportun, leur fameux manifeste, dénomme "Manifeste des

Trente" qui ne pouvait donner qu'un seul résultat : celui d'aigrir encore davantage les uns contre les autres et obliger plus que jamais la FAI à parler et à pester contre le danger réformiste.

J'ai dit que la FAI est surtout composée d'éléments jeunes. C'est sa plus belle qualité! C'est aussi son plus grand danger.

L'idéal anarchique ne se discute pas, au sein de la FAI. C'est l'alpha et l'oméga de leur credo. C'est un credo. Il faut avoir la foi. La raison n'a rien à voir.

Ou plutôt la raison n'avait rien à y voir.

La FAI voulait imposer son idéal. Elle ne s'est pas rendu compte que l'anarchie elle-même, aussi belle soit-elle, perdrait toute sa valeur si on se mettait à l'imposer. La FAI croyait qu'il suffirait de proclamer la révolution sociale pour qu'elle se fasse réellement.

Cet esprit d'imposition a fait un mal terrible. On a imposé à la Confédération des organismes mixtes composés de membres de la CNT et de membres de la FAI et comme dans presque la plupart des cas, les membres de la CNT étaient eux-mêmes, soit membres de la FAI, soit enthousiastes de la FAI sans en être membres, on arrivait à des organismes mixtes qui n'étaient rien moins que des Comités de la FAI.

Deux organismes surtout soulevaient des discordes. Ce furent les Comités de Défense et les Comités pro Presos. Ces deux comités sont composés conjointement par des membres de la CNT et par des membres de la FAI.

Ces discordes ont soulevé des attaques personnelles qui dépassèrent bientôt les limites de ce qu'on pourrait appeler la bienséance, et la presse confédérale, anarchiste et "trentiste" pullula bientôt d'insultes, d'injures, de calomnies et d'attaques réciproques. Quiconque n'admettait pas aveuglément le credo FAI-iste devenait pour le moins un "bombero"[5] , un réformiste, un modéré pour devenir, après une récidive, un traître, un vendu, un “ enchufante ”[6]. Par contre chaque FAI-iste devenait pour les autres un inconvénient, un imbécile, un provocateur, un “ atracador ”[7].

L’air devint irrespirable. De part et d’autre on oubliait l’organisation confédérale pour ne s’occuper que d’injures et de calomnies.

Or, au congrès extraordinaire de la CNT tenu à Madrid en 1931, il avait été décidé sur la proposition de ceux, précisément, qui devaient devenir plus tard les leaders des “ Trente ” , que tout membre de la CNT qui se permettrait de calomnier un camarade sans pouvoir apporter de preuves à l’appui de ses dires serait exclu de la Confédération.

[5] pompier : quelqu'un qui éteint le feu..de la révolution.
[6] participant à l’assiette au beurre, un embusqué dans les bureaux du gouvernement.
[7] cambrioleur

C'est en vertu de cette décision qu'un certain nombre de militants de la Confédération -tous appartenant à la région barcelonaise-

durant l'année 1932, de la Confédération.

Il faut dire tout de suite qu'aucune irrégularité n'a été commise dans le processus des expulsions. C'était toujours les syndicats mêmes, dans leurs assemblées générales, qui prononçaient les expulsions après avoir donné à " l'inculpé " toute latitude pour s'expliquer et pour, au besoin, se rétracter. D'ailleurs tous les documents concernant ces expulsions se publient dans le Bulletin de la CNT.

L'expulsion qui a motivé, en Espagne aussi bien qu'à l'étranger, a été celle de Pestaña. Les documents ayant trait à son expulsion seront incessamment publiés et, si le temps le permet, seront annexés au présent rapport. Il suffit pour le moment d'indiquer seulement que l'expulsion **de** Pestaña membre du syndicat des Métaux, a été discuté dans des assemblées générales des 17 sections dont le Syndicat des Métaux est composé, et que dans 12 de ces sections, l'expulsion de Pestaña, a été votée à l'unanimité ou par la majorité des syndiqués présents. Parmi ces 12 sections on compte aussi celle à laquelle appartenait Pestaña (Section de Mécanique). Seule la section des Plombiers s'est prononcée contre son expulsion. Une assemblée générale du Syndicat des Métaux, tenue dans un théâtre de Barcelone, a , par la suite, ratifié les décisions des sections, non sans avoir demandé à Pestaña, qui était présent, de s'expliquer. Celui-ci a refusé.

Les expulsions, qui à un certain moment, étaient devenues un système de nettoyage, ont introduit dans les rangs confédéraux une amertume compréhensible et une aigreur dont on ne saurait trop tenir rigueur aux camarades qui en ont été les victimes.

Je crois que cette période malsaine du mouvement espagnole est dépassée et je me permets d'espérer que la plupart des expulsés retrouveront leur place au sein de la Confédération dont ils sont toujours restés les adeptes dévoués.

Mais j'en reviens aux Comités Mixtes. Je dois dire que je n'ai pas remarqué une trop grande opposition au système d'organisation paritaire (CNT+FAI) en ce concerne les Comités de Défense(dont il a été question dans le chapitre concernant les événements du 8 janvier).D'ailleurs lors de la décision de 1928 ? de créer des Comités d'action –protagonistes des Comités de Défense de 1932- personne n'avait objecté à la participation directe de la FAI. Et n'oublions pas qu'en 1929, Pestaña et ses camarades étaient membres du Comité National. Si je ne me trompe Pestaña en était le secrétaire . Et quand des craints furent exprimées en ce moment sur l'opportunité d'une telle liaison organique avec la FAI, le Comité national répondit en ces termes : *" Une collaboration entre les deux organismes nationaux (CNT et FAI) n'est pas une confusion des missions respectives des deux organismes. .. Il y a une question syndicale qui est de*

la compétence exclusive de la CNT, mais quand la situation est telle qu'elle admet l'appui de la FAI et qu'il existe une autre question qui, par son caractère franchement révolutionnaire, peut être appelé politique, il est naturel et logique qu'il s'ensuive une étroite collaboration des deux organismes sur un plan d'égalité complète. "[8]

Il n'en fut pas de même avec les Comités Pro Presos (Comités pour les Emprisonnés).

Les adversaires de l'immixtion de la FAI dans les affaires confédérales considéraient que les Comités pro Presos devaient être exclusivement composés de représentants des organes confédéraux. Par contre, la FAI insistait qu'elle devait y avoir sa place et se basait sur une décision à cet effet de ce même plénum de 1928 dont j'ai déjà parlé. Or, il était curieux de voir les militants se disputer sur les textes de ce plénum que personne ne connaissait.

Je me fis donc un devoir de rechercher le compte-rendu des délibérations du Plénum National de la CNT tenu à Madrid les 16 et 17 janvier 1928. L'ayant obtenu, je n'y trouvai qu'une seule phrase qui avait trait à la composition de ces Comités :

" *La FAI (qui avait son délégué officiel au Plénum Confédéral !) demande comment doit être composé ce Comité (la phrase précédente parlait du Comité National Pro Presos). À quoi le délégué de Castille répond qu'il croit qu'il devrait être composé des deux organisations, c'est-à-dire de la CNT et de la FAI. C'est accepté ainsi par le Plénum.* "

Pas un mot sur la composition des Comités Régionaux et Locaux pro Presos. Il ne s'agissait que du Comité National Pro Presos.

Quoi qu'il en soit, le formalisme outrancier du Comité National à l'égard d'une décision d'un plénum qui, le mieux qu'on puisse en dire, est tellement vague qu'elle ne peut être prise en considération sérieuse, loin d'aider à la solution de conflits que le moindre tact aurait pu régler, a encore rendu bien plus difficile l'accord possible et désirable entre les diverses fractions de notre propre mouvement confédéral. Non seulement le Comité National, mais divers Comités Régionaux -mentionnons ceux de la Catalogne et du Levant- ont tenu la même ligne intransigeante et illogique.

Il y a des symptômes de rectification de tir au sein de la FAI. Tout d'abord, les scissions produites et dont nous parlerons plus bas, au sein des organisations de la CNT risquaient de fissurer sérieusement l'édifice imposant de la Confédération et obligeaient les plus prévoyants d'entre les membres de la FAI de se faire subir un examen de conscience et se demander si tout était pour le mieux dans la meilleure des Fédérations.

[8] Lettre du Comité National de la CNT au Comité de la Fédération Locale des Groupes Anarchistes de Valence, en date du 26mars 1929.

En outre, un grand nombre de membres de la FAI ont commencé à s'intéresser à la question de l'avenir de la Révolution, et par conséquent, à son organisation.

Il faut dire que pas même au sein de la Confédération les problèmes de la Révolution n'étaient sérieusement discutés. La seule tentative de s'approcher de la préparation pratique de l'après-révolution était la décision prise par le Plénum National de décembre 1931 d'élaborer une statistique nationale touchant l'organisation ouvrière du pays, ainsi que sa production agricole et industrielle, les problèmes de distribution, d'outillage, etc.(voir annexe N°[sic]). Les réponses parviennent lentement aux bureaux du Comité National. Mais outre ces feuilles statistiques, la CNT n'a rien fait pour populariser l'idée cardinale de la future révolution -celle de sa préparation pratique à la veille comme au lendemain de la destruction du régime capitaliste et étatique.

Encore moins s'est-on occupé de ces problèmes parmi les membres de la FAI. Ici règne un double courant : la FAI dirige la CNT et pour que la FAI puisse bien diriger , il faut que la CNT soit entièrement accaparée par les éléments de la FAI.

Une telle "idéologie" -qui rappelle le fameux plateformisme bolchévisant- est aujourd'hui en déclin. On s'est rendu compte que c'est la CNT seule qui dirige le mouvement et qui doit le diriger.

Un second courant, c'est celui qui considère qu'on n'a pas besoin de se préparer pour le lendemain de la révolution; qu'il suffit de proclamer le communisme libertaire pour que les roues du vieux régime cessent de fonctionner et que la nouvelle vie anarchiste s'instaure triomphante. [9]

---

[9] Je me rappelle une conversation que j'ai eue avec Federica Montseny, fille du vieux militant F. Urales, oratrice très en vogue aux réunions anarchistes et ouvrières, et qui tout en n'étant pas membre de la FAI en est une admiratrice sans réserve. Federica Montseny disait que les villes ne l'intéressaient pas, que c'est à la campagne chez les paysans que la révolution sociale se fera la première, et se fera triomphalement, sans la nécessite de la moindre préparation préalable. Mais quand son attention fut attirée au fait que 1a révolution paysanne n'avait de valeur que si elle accroissait sait le bien être du paysan et que ce bien être dépendait des machines agricoles qui lui seraient fournies par la ville, c'est-à-dire par la classe ouvrière industrielle et qu'il fallait, par conséquent, que la révolution soit faite aussi dans la ville, elle ne sut que répondre, n'y ayant jamais pensé. D'ailleurs, sur la question, par exemple, du rôle des fédérations d'industrie dans l'organisation confédérale, j'ai trouvé chez cette camarade, militante de première grandeur, une méconnaissance complète du sujet, malgré le fait que le congrès extraordinaire de la CNT de 1931 en **avait** amplement discuté. Exemple de sentimentalisme outré et absence absolue de jugement raisonné. Ainsi, j'ai vu, à Valence, une annonce d'une Conférence de Federica Montseny au Syndicat du Bâtiment sur "*Le Syndicalisme est la dernière et la plus dangereuse manifestation de l'autorité*" (sic). Ainsi, ai-je vu surtout, à la suite des événements du 8 janvier, et des blessures infligées à García Oliver, un appel, toujours de cette même camarade, publié dans **La Tierra** de Madrid et dont le caractère hystérique aurait dû être publiquement flétri par notre mouvement? J'en extrais quelques passages :

"*Je fais appel à l'humanité, à la générosité de tous les journalistes et de tous les intellectuels de Madrid; à la générosité -pourquoi pas ?- de messieurs Casares Quiroga (Ministre de l'Intérieur), Espla (sous-secrétaire d'État à l'Interieur), et Azaña (Président du Conseil) lui-même...Pour la bienséance de tous les Espagnols, pour le prestige de la nation espagnole aux yeux du monde civilisé;*

Ce second courant a reçu un choc désagréable le 8 janvier, et bien qu'il soit encore prédominant au sein de la FAI , la raison commence à y gagner ses droits. On parle de la convocation d'un Congrès national de la FAI pour discuter les problèmes concrets de la Révolution. Il faut espérer que ce Congrès se tiendra bientôt et que les anarchistes réunis en Congrès de la FAI , mais avec la bannière de la CNT flottant au-dessus de leurs délibérations, se ressaisiront et proclameront, avec la finalité du communisme libertaire de la révolution sociale espagnole, l'indépendance complète de la CNT -organisme d'organisation pratique de la révolution- de la FAI, organisme de propagande des idées de l'anarchisme fédéraliste et du communisme libertaire.

D'ailleurs un petit symptôme d'assainissement : le jour même de mon départ, le Secrétaire général de la CNT disait que deux ou trois Comités régionaux de la FAI avaient l'intention de retirer volontairement leurs délégués des Comités Pro Presos laissant ceux-ci entièrement aux mains des organes confédéraux.

Nous ne pouvons qu'applaudir à ces décisions. Le Comité National de la CNT a, lui-même, de son côté, pris l'initiative de proposer au prochain Congrès National de donner aux organismes confédéraux la faculté d'adopter ou de ne pas adopter la liaison avec la FAI dans la composition des Comités Pro Presos.

Autant de symptômes salutaires qui promettent une activité parallèle et féconde entre la CNT et la FAI, sans qu'aucun membre de la première sente à un degré quelconque la moindre tentative d'empiétement ou d'usurpation de la part de la deuxième;

Expulsions de Syndicats

J'ai parlé des expulsions individuelles. Un danger plus grave pour la vie de la CNT venaient les expulsions collectives. deux exemples frappants se présentent devant nous. Ce sont l'expulsion de toute la fédération locale des syndicats de Sabadell et l'expulsion de la majorité des syndicats de Valence.

Les syndicats de Sabadell, localité avoisinante de Barcelone, déjà depuis le congrès extraordinaire de la CNT en 1931, se refusaient à accepter la tutelle de la FAI. Le plenum régional de Sabadell (avril 1932) envenima davantage la situation déjà assez tendue, et les syndicats de Sabadell continuaient à exiger l'éloignement de l'emprise FAI-iste au sein de la Régionale catalane. En septembre 1932 vint la crise : la fédération

---

pour le prestige même de l'autorité, il est nécessaire que le drame de la Préfecture de Police de Barcelone ne reste [pas] sans une sévère sanction."

L'anarchiste Federica Montseny qui cherche à sauver le prestige de l'autorité est le comble d'un état d'esprit dont la multiplication serait excessivement dangereuse pour notre mouvement. Heureusement que tous les camarades auxquels j'en ai parlé ont été franchement indignés de ce sans-gêne inqualifiable.

locale des syndicats de Sabadell, en vue de faire pression sur la CNT, refuse de payer le timbre confédéral. Les syndiqués, il est vrai, continuaient à le cotiser, mais aux mains seulement de la fédération locale qui les retenait jusqu'au moment où elle recevrait satisfaction, aux mains du Comité Régional de Catalogne. À cela, quelques partisans du Comité Régional déclarèrent que par le refus de verser les cotisations confédérales, la fédération locale s mettait en dehors de la CNT, et qu'eux refusaient de payer la cotisation syndicale. Ces camarades furent exclus, comme insoumis. Et le Comité Régional, de son côté, exclut toute la fédération locale comme insoumise, ayant manqué à son devoir fondamental, celui de payer sa cotisation.

Mais que demandaient les syndicats de Sabadell ? C'était, tout d'abord, la non intervention de la FAI dans la vie syndicale ; ensuite la mise à exécution des décisions concernant la représentation proportionnelle, aux plénums et congrès, d'après le nombre de cotisants de chaque fédération.

L'organisation de Sabadell était fortement teintée de " trentisme " (tendance dénommée pestañiste). Ceci explique, mais n justifie nullement- l'attitude hostile de la FAI contre cette organisation. La création, par le Comité Régional de Catalogne, d'un syndicat intercorporatif à Sabadell, afin de contrecarrer l'activité de la fédération locale expulsée, n'a pas eu le succès escompté par les amis de la FAI. L'aversion mutuelle devenait de plus en plus profonde. Le sang coula de part et d'autre.

Nous ne pouvons nous empêcher de considérer l'attitude des " trente " dans l'histoire de Sabadell comme une attitude politicienne. On voulait faire de la fédération locale de Sabadell un levier par lequel on pourrait un jour basculer le Comité régional et, si possible, le Comité national, et reprendre la direction de la CNT. Les camarades de Sabadell ne se sont peut-être pas rendu compte de la manœuvre, mais ils devinrent effectivement, bien qu'inconsciemment, les instruments de revanche aux mains des " trente ". D'ailleurs la méthode employée, le refus de verser la cotisation confédérale, est un manquement tellement flagrant aux bases fondamentales de toute organisation, qu'on s'étonne qu'elles aient été précisément mises en pratique par les défenseurs de l'organisation syndicale. Cette tactique était désorganisatrice dans son essence. Et elle s'étendait de par le pays, toute organisation syndicale devenait impossible, car la même tactique aurait été employée par toute future minorité mécontente.

La Fédération Locale de Sabadell est toujours en dehors de la CNT. Mais le dernier plénum régional de la Catalogne (mars 1933, Barcelone) a, moralement, donné entière satisfaction aux demandes de Sabadell et a fait montre d'une tolérance exemplaire qui promet pour l'avenir de la Régionale catalane, durement éprouvée dans ses effectifs à cause de la tactique presque brutalement intransigeante des militants barcelonais de la CNT et de la FAI. Si Sabadell n'a pas encore réintégré la CNT c'est probablement parce que les intrigues personnelles, les injures et insultes ont trop entamé l'amour propre de camarades souvent injustement bafoués et parce que -je me permets d'émettre ce doute en pleine connaissance de cause- il y a à craindre que certains, tout au moins,

des éléments “ trentistes ” ont intérêt à garder vivante en dehors de la CNT, non pas tant une opposition de principe qu’une opposition de manœuvre.

 Valence la question litigieuse était plus simple et le problème était, parce que peut-être plus récent, moins envenimé par les attaques personnelles.

La plupart des syndicats de Valence étaient d’avis que le Comité Pro Presos devait rester un organisme uniquement confédéral, et non comme le voulait le Comité Régional du Levant, un organisme mixte composé de représentants de la Confédération régionale Levantine et du Comité Régional de la FAI. C’était le point cardinal du désaccord. S’y ajoutaient plusieurs points secondaires, tels que la non publication, statutairement obligatoire, du bilan de la Régionale, la rétraction de diverses calomnies injustifiées contre certains camarades, etc.

Le Comité Régional ayant refusé d’accorder la moindre attention aux demandes de la majorité des syndicats de Valence, ceux-ci au lieu de porter le conflit devant le Comité national ou devant un congrès de la CNT, préférèrent faire usage, à l’instar de Sabadell , de la méthode qui consistait à retenir les cotisation du timbre confédéral tant que le Comité Régional garderait son attitude intransigeante. Le résultat qu’il fallait escompter ne tarda pas. Les syndicats qui avaient décidé de retenir la cotisation du timbre confédéral furent expulsés par le Comité Régional.

Une délégation de la Fédération Locale (à ce moment composée, paradoxalement, des syndicats de Valence expulsés) au Comité National de la CNT sollicita de celui-ci une promesse que si les syndicats expulsés recommençaient à verser leurs cotisations confédérales, il prendrait l’obligation de proposer au prochain congrès national de rendre la liaison avec la FAI facultative et non obligatoire.

Néanmoins, le conflit, à Valence, s’envenimait et le Plénum National de Madrid, qui se vit obligé d’examiner la situation de valence, décida sur la proposition du Comité national , de déléguer trois camarades, dont un membre du CN et les deux secrétaires de l’AIT présents au Plénum, afin de rechercher sur place une solution au différend.

Le Comité Régional Levant, qui avait déjà une dent contre le Comité National sur la question des responsabilités pour le mouvement du 8 janvier, et qui, d’un autre côté, était mu par une haine irraisonnée contre tous ceux qui n’étaient pas de la FAI, eut une attitude franchement méprisante à l’égard de la délégation du Plénum National et refusa d’aider en quoi que ce soit celle-ci dans l’exécution de la tâche qui lui était confiée par la Confédération. La délégation fut donc obligée de passer outre l’intolérance manifeste du Comité régional aussi bien que de la Fédération Locale, et convoqua elle-même tous les syndicats de Valence, expulsés ou non, pour rechercher l’accord voulu par tous. Cet accord fut rapidement trouvé, grâce à la bonne volonté des représentants des syndicats expulsés ; il consistait en ce que la liaison avec la FAI dans le Comité Pro Presos régional serait suspendue en attendant les résultats d’un référendum qu’on tiendrait

immédiatement , avant la tenue du congrès national, les délégués des syndicats expulsés déclarant qu'ils se soumettraient aux résultats du référendum.

Mais le Comité National ne vit d'un bon œil ce qu'il considérait être un abus de pouvoir de la délégation et désavoua l'accord intervenu. Ce qui indique une fois de plus à quel degré l'idée fédéraliste insuffisamment digérée se transforme aisément en formalisme bureaucratique. Le fait est d'autant plus curieux que c'est précisément le Comité National lui-même qui a outrepassé ses droits en voulant forcer les organisations confédérales à exécuter des décisions non existantes et qui n'ont jamais été prises.

Quoi qu'il en soit, Sabadell et Valence restaient en dehors de la CNT. Il faut espérer que le prochain congrès national de la CNT trouvera la formule qui pourra satisfaire et les uns et les autres et qui rendra à la CNT un nombre de syndicats qui n'auraient jamais dû la quitter. Une telle formule est d'autant plus importante que la réintégration des syndicats expulsés -et velléités peut-être même d'un certain nombre d'expulsés individuels- arrêtera définitivement les velléités des scissionnistes qui ne cessent de se faire jour.

Les "trente"

Le manifeste des "trente" a groupé autour de l'idée fondamentale de ce manifeste -la non-ingérence d'organismes extérieurs à la CNT dans les affaires de celle-ci- un certain nombre de camarades qui considéraient que le temps était venu en Espagne, au lendemain de la proclamation de la République, de "marquer le point". En d'autres mots, il fallait transférer le centre de gravité de l'action révolutionnaire à l'action organisatrice. Il fallait considérer la période révolutionnaire comme provisoirement close et s'adonner à l'organisation des cadres confédéraux.

Dans toutes ces considérations -la plupart très justes et auxquelles la CNT ne sacrifiait que trop peu d'attention- se mêlaient néanmoins des mouvements dangereux et nécessairement inconnus, surtout à l'étranger.

Lors du régime dictatorial de Primo de Rivera, la plupart des militants de la CNT en Espagne même et dans l'émigration, avaient des relations très suivies avec les éléments radicaux, républicains, militaires subver**sifs, etc.,** qui préparaient la chute de la monarchie et de la dictature. Ces relations ont nécessairement développé des amitiés personnelles -phénomènes compréhensibles et que l'on a pu constater dans des mouvements analogues dans d'autres pays. Ces liaisons étroites entre militants de partis divers se sont formées surtout en Catalogne, où la tendance fédéraliste est très puissante et où la personnalité d'un homme comme Maciá -le président actuel de la Généralité de Catalogne- avait pu grouper autour de lui beaucoup de sympathies personnelles.

Or, la politique de Maciá consiste à rendre la Catalogne aussi indépendante que possible du reste de l'Espagne[10]. Et un des rêves que Maciá caresse est d'avoir aussi, en Catalogne, une Confédération ouvrière de gauche, mais assagies aux nécessités du moment. L'Union Générale des Travailleurs (UGT) -centraliste par essence- n'est pas bien vue en Catalogne. Par contre, les amitiés personnelles qui s'étaient formées en exil entre les Catalans et les révolutionnaires de la CNT subsistent dans beaucoup de cas, surtout en ce qui concerne les anciens militants de la Confédération. Maciá considère aussi que la période révolutionnaire active appartient au passé et qu'aujourd'hui il faut organiser plutôt que détruire. Maciá voudrait amener ses amis à fonder une Confédération Catalane du Travail. La plupart des militants des "trente" sont bien vus à la Généralité. N'oublions pas, par exemple, que Lasanodas, aujourd'hui maire-adjoint de Barcelone, avait été avant la République, l'avocat des anarchistes. Que d'autres leaders du gouvernement de Catalogne et de la Municipalité de Barcelone ont été anarchistes, amis de la CNT et continuent à rester les amis personnels de certains de nos camarades[11].

Je n'ai nullement l'intention d'accuser tel ou tel camarade de vouloir garder ses amitiés personnelles : c'est l'affaire de chacun de nous que de choisir ses amis. Néanmoins, il ne faut pas oublier que l'amitié avec les gouvernants d'aujourd'hui oblige inévitablement à certains compromis -ne serait-ce que de langage- et à des interprétations qui peuvent nuire aux intérêts du mouvement.

N'avons-nous pas vu un journal boulevardier de Barcelone -*La Rambla*- donner une page entière, avec photographie, sur les syndicats de Sabadell (expulsés de la CNT et influencés par les "trente") sous une manchette impresionnante : "Ouvriérisme conscient. Une leçon pour le prolétariat catalan : la Fédération des Syndicats de Sabadell"? Les camarades de Sabadell ne sont certainement pas responsables de cette publicité ambiguë; elle n'a pas été de leur goût; mais le fait est indéniable que la bourgeoisie catalane ne demanderait pas mieux que d'exploiter la "placidité" et l'esprit d'organisation des "trente" contre les perturbateurs sans vergogne de la Confédération Régionale Catalane.

Mais il y a plus : par réaction, peut-être, contre les excès de la FAI par rapport à la vie confédérale, certains éléments des "trente" se sont laissés glisser sur la pente du syndicalisme pur, du syndicalisme sans but précis, du syndicalisme de palliatifs que nous connaissons si bien dans les autres pays.

---

[10] Les récentes attaques dans les rues de Barcelone -vols et cambriolages- ont même donné à la Généralité l'occasiond'exiger que la police des rues et la lutte contre les crimes d'ordre commun passent du pouvoir Central aux mains de la Catalogne.

[11] On m'envoie une photographie, publiée dans un journal bourgeois et réactionnaire de Barcelone, de la visite payée par le président Maciá à la Verrrerie Copérative de Mataró (province de Barcelone). Cette verrerie est dirigée par le camarade J. Peiró, ancien directeur de **Solidaridad Obrera** et ancien membre du Comité National de la CNT, leader, avec Pestaña, du mouvement "trentiste". On voit sur cette photographie Maciá entouré de sa suite et des ouvriers de l'usine. On y voit et Mascarell, autre militant des "trente".

Il s'est développé un esprit indubitable de réformisme , tout en gardant encore la phraséologie révolutionnaire. Une longue conversation que j'ai eue avec Pestaña a nettement laissé en moi l'impression d'un "communisme libertaire réformiste" qui mûrissait perceptiblement et qui, d'ailleurs, montrait ses cornes dans beaucoup de ses articles dans *Cultura Libertaria,* l'organe des "trente". je ne peux mieux faire, pour concrétiser ce glissement vers le réformisme, que de donner (voir annexe N°2) le texte de la lettre ouverte que j'ai écrite aux camarades de ce journal.

J'ai parlé du caractère hétérogène de la FAI. Il en de même des "trente". Ainsi, par exemple, l'opposition de Valence (qui a maintenant son organe hebdomadaire *: El Combate Sindicalista*) ne ressemble en rien au groupe barcelonais des "trente" (dont l'organe s'appelle aujourd'hui *Sindicalismo*) et se différencie aussi du caractère oppositionnel combatif de Sabadell (dont l'organe hebdomadaire est *Vertical).* C'est que toutes ces nuances et semi-tendances n'ont encore pu concrétiser aucun programme, ni d'action, ni d'organisation. La critique a, partout, la place d'honneur, plus âpre et plus personnelle à Barcelone où *Sindicalismo* est dirigé par un groupe de camarades expulsés de leurs syndicats pour calomnies injustifiées, plus objective et moins personnelle à Valence.

Une des grosses erreurs des "trente" est de croire qu'on peut sauver la CNT du dehors ! Ils sont contre la rentrée des syndicats de Sabadell à la CNT. Ils croient que s'ils continuent à brandir le spectre de la scission devant la CNT, celle-ci finira par se décourager. Autant que l'on en puisse juger, si par hasard les éléments directeurs des "trente" venaient à reprendre les reines de la CNT celle-ci, ou tout au moins son organe exécutif, le Comité National, s'alignerait avec une politique de tolérance à l'égard de la politique de gauche des gouvernants actuels de la Catalogne et susciterait aussitôt une révolte dans les rangs des syndicats.

D'ailleurs il est intéressant de noter que le journal *Sindicalismo* est aujourd'hui l'organe de la "Fédération Syndicaliste Libertaire". Quand j'ai demandé la raison de cette nouvelle formation, il me fut répondu : " *Les communistes mènent une propagande organisée au sein de la CNT, par l'intermédiaire du Parti Communiste. Les anarchistes, eux-aussi, mènent une propagande semblable par l'intermédiaire de la FAI. Nous étions les seuls à ne pas pouvoir faire votre propagande au sein de la CNT d'une façon organisée. La Fédération Syndicaliste Libertaire vous donnera cette possibilité*." "

Argument erroné, en tant que dorénavant les "trente" n'auront plus le droit d'attaquer la FAI, puisque eux-mêmes se sont aussi organisés.

Argument dangereux, puisqu'il tend à diviser encore plus profondément les rangs de la CNT. Venant de la part d'éléments opposés à toute ingérence, la leur devient paradoxale.

Les tentatives du Parti Communiste de désagréger la CNT doivent être brisées, parce que les principes autoritaires répugnent à l'esprit des masses travailleuses.

L'immixtion organique de la FAI dans les affaires de la CNT doit être repoussée. La FAI a un grand travail à faire : celui de la propagande des idées du communisme libertaire, laissant à la CNT la mise en pratique de ces idées.

la propagande d'un syndicalisme amorphe, qui est la pierre angulaire de la Fédération Syndicaliste Libertaire, ne peut mener qu'à un affaiblissement de l'esprit et de l'action révolutionnaire des masses.

Les camarades des "trente" doivent se ressaisir et se rendre compte du danger qu'ils courent et qu'ils font courir à la CNT. Il y a des mauvais bergers dans leurs rangs, dont le but, même s'il n'est pas nettement révisionniste, tend néanmoins à "canaliser" la CNT dans une direction évolutionniste.

Les camarades de la FAI doivent aussi se ressaisir et comprendre que la CNT, à laquelle adhèrent tous les membres de la FAI et tous les anarchistes en général, est déjà suffisamment forte pour lutter contre ses adversaires communistes et réformistes sans avoir besoin de pressions extérieures.

La Presse de la CNT

Il existe grand nombre de journaux hebdomadaires, organes de Régionales, de Fédérations Locales ou de syndicats. Je ne dirai que quelques mots au sujet des deux quotidiens confédéraux.

La *Solidaridad Obrera* de Barcelone, qui est l'organe de la Confédération Régionale du Travail de Catalogne compte, aujourd'hui dans les 25.000 lecteurs. La **CNT** de Madrid, organe de la Confédération Nationale du travail, en compte 50.000 environ.

Ces deux organes auraient avoir une influence profonde sur l'opinion publique en générale et sur la classe ouvrière en particulier. Malheureusement, le désarroi intérieur qui déchirait la CNT, les luttes intestines, les frictions personnelles se répercutaient nécessairement sur la teneur et la tenue des deux quotidiens. On donnait trop de place aux attaques personnelles, aux petits points et trop peu de place aux problèmes sérieux.

Ceci s'explique encore pour une raison plus profonde : le manque de "techniciens de la plume" dans nos rangs et l'incompréhension de la part des organes directeurs, quant au rôle excessivement important d'un quotidien bien orienté, bien rédigé et bien présenté. Des articles ont été écrits, par exemple, dans CNT qui ont dû faire mourir de honte bien de nos camarades et bien des lecteurs. il n'existait pas de ligne quant aux grands problèmes du jour. Et s'il en existait une, c'était pour obliger moralement les collaborateurs à s'en tenir à la ligne FAI-ste, ce qui signifiait réellement que tout ce qui touchait, soit à la critique de l'activité de la FAI, quant à la vie confédérale, soit à

l'examen réel et objectif des problèmes de reconstruction était d'une façon ou d'une autre exclu des colonnes de la presse confédérale.

Il fait dire que de plus en plus, ces journaux s'améliorent, d'autant plus que pour pouvoir lutter contre la presse quotidienne bourgeoisie il fallait se rendre à l'évidence que la façon dont nos quotidiens étaient rédigés était entièrement à l'avantage de nos concurrents. mais il y a encore beaucoup à faire dans cette direction, en premier lieu introduire une large tolérance dans nos propres rangs, ne pas s'enfermer dans l'abstraction théorique d'une vague idéologie où le sentiment semble toujours le dessus sur la raison, et surtout oser soulever de front les problèmes pratiques de la reconstruction sociale.

À ce point de vue il manque à la CNT une revue théorique où ces problèmes pourraient y être examinés autrement que dans un quotidien. Il est vrai qu'il existe une série de revues : il y a *Orto* un peu trop éclectique; il y a *La Revista Blanca* un peut trop littéraire et personnelle; il y a *Estudios*, revue intéressante et se vendant, je crois, à plus de 25.000 exemplaires.; il y a enfin le supplément à *Tierra y Libertad*. Mais malgré ces revues, il aurait fallu à la CNT une revue à elle, où systématiquement seraient examinés les côtés pratiques et concrets de l'après-révolution, parallèlement aux problèmes de l'organisation intérieure de la Confédération.

Le Comité National

J'ai été présent à 14 réunions de ce Comité pendant les 6 semaines que j'étais à Barcelone. On y remarque une ligne intéressante de démarcation : certains de ses membres discutent toujours âprement les questions à l'ordre du jour, se laissent influencer par tel ou tel argument, n'ont pas de partis pris. D'autres prononcent à peine quelques mots et semblent se refuser à accepter la force morale des arguments. Ceux-ci forment la majorité, ce qui signifie qu'on ne sait jamais, quand une question se discute, comment elle sera tranchée. C'est le moment de la votation seulement qui compte.

Un incident caractéristique : après le désaveu, par le Comité National, de la délégation du Plénum chargée de régler le différend de valence, le CN lui-même avait soulevé à une de ses réunions , la nécessité de faire appel à l'esprit de solidarité des syndicats de valence - expulsés et non expulsés- en faveur de l'unité. Sachant que le Comité Régional du Levant était obstinément opposé à tout accord, certains membres du Comité National proposèrent de s'adresser, vu les circonstances exceptionnelles, directement aux syndicats, sans passer par la voie hiérarchique confédérale. Tous ceux des camarades qui prirent une part active à la discussion arrivèrent à la conclusion que c'était le seul moyen efficace. Mais au moment du vote, la majorité fut contre cette procédure, considérant qu'il fallait s'adresser à la Régionale, tout en sachant que celle-ci saboterait l'initiative du Comité National.

Cet exemple du "fédéralisme" mué en "formalisme" se rencontre très fréquemment. Ceci explique la crainte du Comité national de prendre la moindre initiative qui tant soit

peu dépasse les limites des décisions prises par Congrès ou Plénums, décisions souvent vagues, aptes à être interprétées différemment et sujettes à des malentendus dont l'organisation tout entière souffre.

Le Comité National ne devrait pas être seulement un Bureau de correspondance. Son but plus important devrait être de coordonner l'activité confédérale de tout le pays. Et pour cela, il lui faut développer un esprit d'initiative qu'il ne possède, aujourd'hui, qu'à un degré minime.

Quant à la conduite même de ses délibérations, le Comité National mérite de poser en exemple aux organismes Exécutifs de beaucoup de pays. Les réunions commencent toujours à l'heure indiquée. Presque tous les membres sont toujours présents et dans les cas exceptionnels où un délégué manque à deux ou trois réunions , le syndicat correspondant est notifié de l'absence de son représentant.

Quelques considérations générales

L'Espagne est, aujourd'hui, indubitablement, le foyer de la révolution. Un foyer qui ne s'éteint pas. Seulement il est mal entretenu. Le feu est irrégulier et brûle mal. La chaleur utile émise est loin d'être proportionnelle à la quantité de charbon employée.

Si l'esprit de la révolution inévitable règne en maître dans l'Espagne prolétarienne et paysanne, on ne peut pas en dire de même de l'esprit d'organisation de cette révolution. L'instinct de la spontanéité révolutionnaire continue encore à primer toutes autres considérations chez les militants. L'idée que l'action révolutionnaire destructrice contient en elle-même les germes de l'activité révolutionnaire reconstructive est encore profondément enracinée chez nos camarades et est un obstacle constant à l'inoculation du virus organisateur dans l'activité de la CNT.

Tout le développement ultérieur du mouvement révolutionnaire en Espagne dépend donc entièrement du degré de coïncidence des deux éléments indispensables d'une révolution triomphante : de l'esprit de révolte et de l'esprit de préparation.

Il est à craindre, si le prochain Congrès de la CNT qui doit se tenir le 30 mai 1933 et jours suivants à Madrid ne prenait pas à cœur le besoin urgent qu'il y a à faire table rase de toutes les frictions qui divisent et déchirent inutilement le mouvement et à prendre hardiment en main l'œuvre édificatrice de la révolution sociale imminente, que le mouvement confédéral ne continue à aller à la dérive et ne commence à se désagréger , faute de consolidation de ses cadres et de cristallisation de ses principes et de sa tactique. Pour le Congrès national, manquer à cette obligation à laquelle les événements poussent inéluctablement la Confédération Nationale du Travail, c'est aussi risquer de jeter le mouvement révolutionnaire mondial dans une impasse dont il ne pourra sortir que dans un avenir assez éloigné.

D'ailleurs, le Comité national se rend bien compte de l'étroite dépendance qui existe entre le succès du mouvement révolutionnaire en Espagne et le développement de la révolution mondiale. Il faut que toute la CNT soit imbue de cette liaison.

Le fonctionnement du Secrétariat Ibérique

Pour que le Secrétariat Ibérique puisse réellement fonctionner et emplir le rôle qui lui incombe, il aurait fallu lui attacher un bureau technique de le libérerait de la routine bureaucratique inévitable. Le travail du Secrétariat Ibérique consiste :

1) à renseigner le mouvement international, régulièrement et fréquemment, sur tout ce qui concerne la marche et l'activité de la CNT et du prolétariat espagnol en général;

2) à renseigner le mouvement espagnol, régulièrement et fréquemment, sur tous les événements importants dans l'activité de l'AIT et de ses sections nationales;

3) à représenter l'AIT auprès des organismes confédéraux, et ce à tous les échelons , et à agir dans tous les cas où son intervention pourrait faciliter des accords pouvant agir salutairement sur le mouvement tout entier;

4) donner toute aide, théorique et pratique, à la CNT dans le travail d'organisation que celle-ci entreprend ou désire entreprendre afin de mieux consolider la victoire éventuelle d'une révolution sociale triomphante.

Un seul homme est absolument incapable de faire ce travail excessivement important et laborieux. Mais ce travail doit être fait à tout prix, car de ce travail dépend beaucoup la liaison vitale et indispensable de l'Espagne révolutionnaire avec les autres pays que l'AIT englobe.

Si je ne m'arrête pas davantage aux solutions qui seraient à envisager, c'est parce que le plénum international auquel le présent rapport est présenté devra s'occuper extraordinairement de la réorganisation complète du Secrétariat de l'AIT, étant donné la nécessité de transférer son siège de Berlin dans un autre pays. La réorganisation du Secrétariat Ibérique dépendra donc entièrement des décisions que le Plénum prendra quant à la question plus compliquée du Secrétariat général. Quoi qu'il en soit, les possibilités d'un seul camarade sont trop limitées pour surmonter l'⇲uvre colossale qui incombe à un Secrétariat Ibérique à fonctionnement normal et il faudra prévoir un appareil subsidiaire (choix de documentation appropriée, traduction, sténodactylographie, publication de bulletin, etc.) qui nécessitera, bien entendu, une augmentation des subsides mensuels et afférents au Secrétariat Ibérique.

Un renforcement sensible des fonctions de ce Secrétariat est d'autant plus important qu'à mon avis le centre de gravité de l'activité de l'AIT doit se trouver aujourd'hui en Espagne aux côtés de la CNT.

Les Communistes

Dans un vieil ouvrage sur l'Irlande, il y avait un chapitre intitulé : " *Les serpents en Irlande* ". Le chapitre tout entier ne contenait qu'une seule phrase : " *Il n'y a pas de serpents en Irlande*. "

Mon chapitre sur les communistes en Espagne sera tout aussi court. le bluff est une arme que les communistes savent manier en acrobates expérimentés. cela semble avoir pris un peu ... à l'étranger où ce qui est subversif se dénomme, par ignorance, "communiste". En Espagne même on en rit.

D'ailleurs, le fractionnement -rendu obligatoire dans tout pays où il existe un Parti Communiste qui se respecte- a ravagé le clan. Outre le Parti Communiste orthodoxe -dirigé, commandé et nourri par Moscou- il y a les trotzkistes, il y a le Bloc Ouvrier et Paysan (Bloc Obrero y Campesino, BOC), il y a des oppositions de droite, de gauche, il y a Balbontín [12]. Mais tout cela aditionné et multiplié ne donne pas encore les communistes visibles à l'oeil nu.

Cela ne signifie nullement que le danger communiste n'existe pas. Il suffirait à la CNT de faiblir pour que tout de suite un communisme hybride, teinté de fédéralisme et d'anarcho-syndicalisme de vitrine, ne vienne exploiter, sous des paroles révolutionnaires, la situation. Car pêcher en eau trouble est une spécialité de la maison moscovite.

Il suffit à la CNT de marcher de l'avant, pour que le Communisme ne soit adaptable en Espagne qu'avec l'adjectif indispensable de "libertaire". Tout autre variété devra s'en retourner au Kremlin ou à Prinkipo[13].

En marge de l'enquête

J'ai eu l'occasion, au cours de mes diverses entrevues, de parler aux représentants de deux organisations syndicales dont le fonctionnement pouvait intéresser notre mouvement;

Tout d'abord, on était frappé par le fait que le syndicat national des postiers -organisme assez puissant- était rester autonome et n'adhérait, en conséquence, ni à la CNT ni à l'UGT.

Ayant questionné à ce sujet le camarade Castellote, président du syndicat des postiers, celui-ci me déclara que l'autonomie, pour eux, avait cette importance qu'elle sauvegardait leur unité. Cette unité était pour eux d'autant plus importante qu'elle leur permettait de tenir tête avec succès envers leur unique patron : l'État. En outre, les

[12] Député, membre du Parti Socialiste Révolutionnaire et leader de la fraction de ce Parti, qui à son dernier congrès, s'est rattaché au Parti Communiste Orthodoxe.

[13] Ce nom semble mal retranscrit : peut-être " Pritykino " dans la Kostrouma, le Goulag (NDP)

conditions de travail -journée de travail, salaire et divers privilèges de fonctionnaires d'État- étaient de beaucoup supérieures à celles qui existent chez les travailleurs de l'industrie privée, la lutte pour des revendications d'ordre économique ne se fait pas sentir autant chez les postiers et, en conséquence, la vie plutôt calme de leur organisation ne se prête pas à des affiliations nationales où ils pourraient se sentir presque quotidiennement entraînés dans des mouvements grévistes, par solidarité ou autrement, dont la fréquence ne pourrait que nuire au maintien de leur organisation.

Néanmoins, ajouta le camarade Castellote, le Syndicat des postiers de Barcelone, par exemple, exerce fréquemment sa solidarité pécuniaire envers les Comités Pro Presos et donne son appui pratique à des moments où l'aide efficace de l'organisation postale est spécialement désirable...

Il y a un fort courant de sympathie pour la CNT au sein du syndicat des postiers. Le camarade Castellote lui-même, bien qu'autonome, est considéré comme militant actif de la CNT. Et Il se peut qu'avec le développement assez rapide des événements, ce courant favorable à la CNT s'approfondisse suffisamment pour permettre l'espoir que dans un avenir assez rapproché peut-être la Fédération Postale pourra adhérer à la CNT sans craindre une dislocation intérieure qui l'affaiblirait à l'égard de l'État[14].

Une seconde question à caractère internationale concernait l'organisation de la Fédération Nationale des transports en général et des transports maritimes en particulier.

On se rappellera qu'au dernier congrès des IWW Chicago, novembre 1932, le syndicat des transports maritimes (Marine Transport Workers Union MTWU) avait proposé l'affiliation des IWW à l'AIT. Or, bien que les IWW continuent à rester une Centrale autonome à l'égard des Internationales syndicales, rien n'empêcherait l'adhésion de la MTWU à la Fédération Internationale des Transports Maritimes, si une telle fédération existait au sein de l'AIT. Ceci faciliterait considérablement des relations constantes avec une partie, tout au moins, du mouvement révolutionnaire d'outre-atlantique.

Il s'agirait donc de savoir où l'on en est avec l'organisation en Espagne de l'industrie des transports maritimes pour demander à celles ci de convoquer un congrès international en vue de la création, à l'égal de la Fédération Internationale du bâtiment, d'une fédération Internationale des Transports maritimes.

Après le congrès extraordinaire de la CNT de 1931 un comité avait été formé dans le but de préparer le terrain pour la création en Espagne, d'une fédération nationale des transports. Ce comité avait chargé trois de ses membres de faire dans ce but une tournée à de propagande de part le pays. Des renseignements contradictoires me sont parvenus sur la façon dont cette tournée a été conduite. Tandis que les uns déclaraient formellement que la délégation chargée de s'occuper de la question des transports ne

[14] Il ne faut pas oublier qu'en Espagne, le service téléphonique, comme le réseau ferroviaire, est aux mains de compagnies privées.

s'était occupée, dans les réunions, qu'à faire de la propagande -trentiste- (les trois membres étaient de la tendance " trente "). Les autres, dont le secrétaire du comité, le camarade Piñón, déclaraient tout aussi formellement que leur seule occupation était de faire de la propagande en faveur de la création de la Fédération des Transports.

J'avais prié le camarade Piñón pour le compte du secrétariat de l'AIT, de préparer un rapport sur la tournée de propagande; il m'a formellement promis de le faire. Mais à mon départ et malgré plusieurs rappels, directement et indirectement, ce rapport n'a jamais été envoyé.

Le comité a, depuis, changé et de nouveaux camarades forment maintenant le comité de relations des Transports. Tandis que le premier comité était partisan des fédérations d'industries[15], le comité actuel n'en est pas partisan enthousiaste. Son secrétaire, le camarade Martínez, considère que le secrétariat espagnol ne peut pas s'adapter aux fédérations d'industries qu'il regarde d'un mauvais ⟨il; qu'une longue éducation est nécessaire pour lui faire admettre cette forme d'organisation syndicale, mais que lui , M, serait loyal au but que le comité de relation s'était posé et fera tout son possible pour éclaircir au plus vite la situation. Il était à ce moment en communication avec un certain nombre de entres importants du pays (Algesiras, Ceuta, Tanger, Cadix, Huelva, Tarragona, Alicante, Vigo, Gijón, Ferrol, etc.) et m'informait que même à Séville (où le syndicats des Transports Maritimes est aux mains des communistes) il y avait espoir de regagner à la CNT une grosse partie des travailleurs de cette industrie.

En effet, juste après mon départ, une circulaire du Comité de relations paraissait dans la presse confédérale proposant la tenue d'un Congrès National des Transports, coïncidant en lieu et date, avec le Congrès National de la CNT. Espérons que ce Congrès se tiendra et qu'il verra la grande utilité d'une Fédération contrôlant nationalement d'abord, et internationalement par la suite, tous les transports de terre et de mer.

Post-scriptum

Le rapport ne donne que des aperçus généraux sur certains phénomènes caractéristiques du mouvement espagnol. Il est donc nécessairement incomplet. Beaucoup détails supplémentaires auraient pu caractériser davantage telle ou telle attitude qui paraîtrait, autrement, incompréhensibles aux camarades en dehors de l'Espagne. Mais alors le rapport aurait été trop volumineux et deviendrait inapplicable pour les besoins du Plénum International. Je m'en suis tenu, par conséquent, à ce que j'ai considéré être le plus important….

Les événements marchent vite en Espagne. Les unes après les autres, les Confédérations régionales ont tenu leurs assises, préliminaires au Congrès National. Partout malgré les défauts d'organisation, malgré la nervosité du moment que le pays

[15] Rappelons qu'au congrès extra de la CNT la majorité était prononcée en faveur des fédération d'industrie mais donnant à cette décision un caractère facultatif

traverse, la force, la puissance de la CNT s'impose à tous, amis ou ennemis. Le jour où cette puissance saura se concentrer, les événements qui se dérouleront en Espagne, arrêteront l'attention du monde entier et rempliront d'espoirs les cœurs de la classe ouvrière et paysanne du monde entier, haletant aujourd'hui du fascisme triomphant.

Et si jamais l'Association Internationale des Travailleurs avait besoin d'un cri de ralliement, un seul suffirait pour que toutes ses Centrales répondent :"présent" à l'unisson, comme un seul homme :

VIVE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL D'ESPAGNE !

15 avril 1933

ANNEXE N°1

Procès-verbal de la réunion du Comité national de la CNT du 20 janvier 1933

Présents : les camarades des Services Publics, Téléphone, Industrie de l'Automobile, Cuirs et Peaux, Textile, Alimentation, Bâtiment, Spectacle, Lumière et Force[16], Secrétariat Ibérique, Verrerie, Habillement, Employés, Intellectuels et Métaux. Le Secrétariat Ibérique est représenté par deux camarades.

Le procès-verbal de la réunion antérieure est approuvé après quelques petites rectifications.

Entrent les camarades du Livre et des Cheminots;

La séance commence à 15 h 30.

La réunion a été convoquée extraordinairement pour discuter la communication envoyée par le Secrétariat de l'AIT à ce Comité National, et pour prendre connaissance en même temps d'un Rapport du Secrétariat Ibérique sur la question sociale du point de vue international. ”

Un Secrétaire de l'AIT présente le rapport.

Il commence par dire que l'AIT désire faire un appel à cet organisme national pour que celui-ci puisse, dans la limite de ses moyens, contribuer à renforcer les organisations adhérentes à l'AIT. le Secrétariat voit avec douleur comment certaines d'entre elles perdent leurs effectifs, bien que certaines, comme en Italie et au Portugal renaissent de l'état de lassitude dans laquelle la dictature de leurs pays respectifs les a tenues jusqu'ici. Il ajoute que le chômage sème la ruine dans tous les pays du monde; si à ce phénomène on ajoute l'offensive des régimes dictatoriaux, on peut comprendre les raisons de la diminution considérable des effectifs. L'Allemagne et la Suède ont été les pays qui ont le plus contribué matériellement au développement de l'AIT. Mais

[16] = Luz y Fuerza, c'est-à-dire Électricité et Énergies diverses (NDP)

dans le premier de ces pays, les effectifs continuent à diminuer, tant à cause de certaines influences, que du phénomène générale de la crise qui sévit dans tous les pays, tandis que les contributions sont devenues considérablement inférieures à cause de l'affaiblissement de la couronne suédoise.

Il analyse le panorama international et met en relief les cas multiples auxquels il est intéressant de s'arrêter et note qu'ils résultent tous de la brutalité répressive que les dictatures politiques commettent envers les camarades qui ont tenté de se révolter contre tant de misères et de souffrances injustes.

Tenant compte de la perte de ses effectifs économiques, l'AIT ne peut plus donner l'appui autant qu'elle aurait dû le faire;

Il analyse, une à une, la situation de toutes les organisations européennes affiliées à l'AIT. Toutes ont souffert des mêmes causes criminelles provoquées par le despotisme du capitalisme et de l'État. De tout côté les camarades emprisonnés souffrent les tortures des bourreaux du prolétariat, qui clame justice et que l'AIT ne peut abandonner.

Ce ne sont pas seulement ces faits narrés par le Secrétaire de l'AIT qui ont induit le Bureau de Berlin à faire cet appel à la CNT. C'est aussi le besoin urgent de renforcer la propagande dans les pays où nos idées sont peu connues, ou bien où nos organisations sont encore faibles, mais qui promettent de donner de bons résultats pour notre mouvement. Il faut que tous les pays organisés contribuent autant qu'il peuvent, afin de faciliter à l'AIT son travail international d'ensemble , assurant ainsi le raffermissement de la révolution qui pourrait surgir dans un quelconque pays et qui, d'après le camarade, est la plus proche chez nous, aucune révolution ne pouvant être aussi efficace que la nôtre qui est à caractère nettement libertaire.

Après ce rapport très intéressant, le Comité est saisi du désir ardent des camarades du Portugal d'arriver à une fusion des deux Confédérations et voir ce que ces deux organisations nationales, étroitement unies, peuvent entreprendre pour se donner un appui mutuel dans le cas du triomphe de la révolution dans un quelconque de ces deux pays.

Après le rapport, le camarade des Cuirs et Peaux dit qu'il considère l'AIT plutôt déplacée en ce qui concerne son appréciation du mouvement révolutionnaire internationale. Il critique cette appréciation parce que, d'après lui, elle ne correspond pas à la psychologie du mouvement.

Le camarade de l'AIT répond, disant qu'aucun mouvement ne peut triompher si celui- ci n'est [pas] appuyé par les divers pays organisés et que ce ne sont pas ceux-ci qui pourront empêcher qu'une révolution triomphante puisse être étranglée.

Le camarade des Cuirs et Peaux insiste sur ses déclarations et justifie sa critique à l'égard de l'AIT et considère qu'il est enfantin de prétendre renforcer le mouvement là où il n'existe rien, quand l'Espagne a besoin du concours de toute l'AIT.

Le camarade du Textile est d'accord avec le Rapport et dit qu'il est à regretter que ce Comité ne puisse donner la solidarité que la situation des divers pays exige. Il n'échappera à personne qu'en ce moment nous avons besoin, plus que jamais, de beaucoup pour satisfaire les exigences de notre propre mouvement;

Le camarade de l'AIT répond de nouveau au camarade des Cuirs et Peaux et dit que celui-ci n'a pas bien compris qu'il ne s'agit pour l'AIT de faire la révolution dans un pays quelconque; il s'agit de créer l'ambiance et par là faciliter et contribuer au renforcement de ce se prépare en Espagne. Répondant au camarade du textile, il ajoute que si la CNT ne peut contribuer à l'appel de l' AIT en vue de ses propres besoins, celle-ci se sentira suffisamment appuyée par le fait que le triomphe de sa révolution sera le triomphe du prolétariat organisé.

Malgré l'opinion des deux camarades, il est que si les régionales répondent, on pourra contribuer une certaine somme. Sur la question du Portugal, et en ce qui concerne la nomination d'un délégué à une Conférence du pays voisin, il est proposé que le Secrétariat de l'AIT pose cette question devant le prochain Plénum National dont la décision est acceptée d'avance par le Comité National.

Lecture est donnée de la communication de l'AIT qui traite des derniers événements et qui exprime son opinion à ce sujet. Sans accepter en principe que la psychologie du mouvement y est traitée correctement, l'attention est surtout attirée par le paragraphe qui prétend que la CNT s'opposera à un mouvement quelconque qui ne soit déterminé par l'organisation confédérale elle-même, un tel mouvement ayant peu de probabilité de triompher s'il ne se base sur les masses organisées.

On discute amplement la signification de ce paragraphe.

Le camarade des Employés indique la portée de ce paragraphe qui nie la liberté de chacun et de ceux qui lancent sporadiquement un mouvement contre l'état établi des choses et qui affaiblit l'esprit révolutionnaire qui inspire les hommes qui militent dans nos rangs. Il dit que la CNT ne peut s'opposer à ce qu'on affaiblisse les énergies révolutionnaires. Les camarades du Verre, du Bâtiment, des Métaux, de Lumière et Force[17], des Cheminots, des intellectuels, des Cuirs et Peaux et des Services Publics abondent dans le même sens.

Le Secrétaire de l' AIT explique certains points et le camarade du Textile dit, concernant une allusion du Secrétariat Ibérique, qu'on peut accepter de changer le mot "s'opposera" par "conseillera", que c'est une question de formule et qu'il accepte le paragraphe discuté.

[17] Voir la note 16 (NDP)

Le camarade de l'AIT donne de nouvelles explications et dit que le terme qui semble avoir soulevé toute cette discussion n'est pas aussi fort que ce qui a été dit par le Comité National et publié dans Solidaridad Obrera.

Le camarade des métaux dit qu'on ne peut rien modifier et qu'il faut continuer la lecture pour obtenir la portée de ce paragraphe. Il nie l'efficacité de la liaison dans les comités parce qu'aujourd'hui les syndicats sont contrôlés par les anarchistes et les comités sont aux mains de ces ci.

Le camarade du Verre allusion à la liaison et est opposé à ce qu'a dit le camarade des Métaux . Il analyse les circonstances qui ont rendu nécessaire de l'établir. Il répond au Secrétaire Ibérique que la CNT a exprimé son opinion après les événements et que dans sa note, bien qu'elle dise que ce n'est pas elle qui a déterminé le mouvement, se solidarise avec ceux qui l'ont suscité, afin de démontrer au gouvernement que les vaincus ne se considèrent pas comme telle. Il ajoute qu'on ne peut accepter le paragraphe en changeant le mot mentionné.

Le camarade des Transports analyse les circonstances dans lesquelles on discute la portée du paragraphe et certaines allusions des camarades des Métaux et du Verre. Il s'identifie complètement avec le contenu du paragraphe qui a toujours été le critère qu'il avait maintenu dans toutes les réunions où l'on a discuté la question sans examen en relation à des faits analogues à ceux qui viennent de se passer.

Le camarade des Téléphones attaque le paragraphe et abonde dans le sens des déclarations du camarade des Employés.

Sur la question de l'annulation de la liaison, le camarade du Bâtiment considère qu'il ne faut pas l'annuler sans lui donner sa vraie signification et son vrai rôle dans notre mouvement qui, d'après lui, est à la base du paragraphe discuté.

Vu les déclarations en faveur de la modification du paragraphe, on décide la modification de l'expression "s'opposera" en la "CNT conseillera".

Après cette rectification le camarade du Secrétariat Ibérique donne lecture du reste de la communication qui, après des éclaircissements de détails de sa part, est accepté.

La séance est levée à 9 h 30 du soir.

ANNEXE 2

Lettre publiée dans *Solidaridad Obrera* du 24 février, **CNT** du 25 février, **Sindicalismo** du 10 mars [1933]

À la rédaction de Cultura Libertaria *Barcelone.*

Chers camarades,

J'ai eu l'occasion de voir dernièrement quelques numéros de Cultura Libertaria dans lesquels tout un nombre de questions extrêmement importantes y étaient traitées.

Or, certaines des idées qui sont émises dans ces articles ont soulevé dans nos rangs des sentiments d'inquiétude et comme tout ce qui touche aux événements et au développement d'Espagne est suivi de très près, ces inquiétudes ont produit et continuent de produire des réactions fâcheuses.

D'un autre côté, comme on considère, à tort ou à raison, que Pestaña, auteur de la plupart des articles, est le représentant qualifié du "groupe des trente" qui publie La Cultura Libertaria, il semblera opportun que ce groupe, ou la rédaction de votre hebdomadaire puisse éclairer notre lanterne sur certains points de vue troublants recueillis dans les colonnes de Cultura Libertaria, et nous donner une vue d'ensemble sur les problèmes fondamentaux de notre mouvement actuel en Espagne.

Ce n'est pas seulement à titre individuel que je vous écris cette lettre. C'est une question d'ordre international, notre mouvement étant très désireux de se rendre compte aussi clairement que possible des divergences d'opinion qui peuvent exister, ou qui existent, au sein de la CNT.

Je me permets donc de vous poser un certain nombre de questions, espérant qu'il vous sera possible de nous donner tout apaisement.

J'ai lu diverses coupures de journaux rapportant certains points du discours de Pestaña récemment à l'Ateneo[18] de Madrid. Tous les extraits s'accordent sur deux points : 1° que le communisme libertaire ne peut se réaliser dès le lendemain de la Révolution sociale; 2° que le proche avenir, au lendemain de la Révolution, est aux syndicats, aux coopératives et aux municipalités.

Pour ce qui est du premier point nous sommes tous d'accord qu'effectivement il ne faut pas s'attendre qu'au lendemain même de la chute du régime capitaliste, la société communiste libertaire soit immédiatement instaurée. L'inquiétant dans cette déclaration de Pestaña réside en ce qu'elle est placée sur le même terrain que l'impossibilité du socialisme réformiste et du bolchevisme dictatorial. Or nous considérons tous que le socialisme réformiste et le bolchevisme dictatorial ne sont pas des solutions du tout, ni au lendemain de la Révolution. Est-ce-à-dire, - vu le parallélisme que Pestaña fait entre les trois idéologies socialistes- que le communisme libertaire, lui-aussi, n'est pas une solution du tout?

[18] Bibliothèque et centre de discussion de tradition républicaine et de gauche, existant encore aujourd'hui (NDP).

D'ailleurs, certaines autres considérations semblent confirmer cette hypothèse.

La CNT ne doit pas être anarchiste, disent beaucoup d'articles de la Cultura Libertaria. Étant donné que l'anarchisme espagnol (sans compter celui des autres pays) s'identifie complètement avec le communisme libertaire, cela signifie-t-il que vous considérez que la CNT ne doit pas être communiste libertaire, qu'elle ne doit pas avoir l'idéologie du communisme libertaire ?

En effet, il paraît, d'après d'autres articles, que l'unité syndicale au sein de la CNT, à la base, est la seule désirable, sans se préoccuper de "tendances" qui ne sont, paraît-il, que des "luttes de bannières", et qu'"attacher une tendance déterminée à la CNT serait unir son sort à un credo quelconque".

On se croirait revenu à la formule de la Charte d'Amiens du syndicalisme français d'avant-guerre et d'avant-révolution, au neutralisme syndicaliste, au syndicalisme pur et simple, se suffisant à lui-même. Or, le syndicalisme révolutionnaire d'après-guerre et d'après-révolution, qui proclame sans la moindre ambiguïté que la destruction du capitalisme n'est réalisable qu'avec la destruction simultanée de l'État, s'est déclaré partisan du communisme fédéraliste et anti-étatiste qu'il n'a pu inventer, lui, mais qu'il a été obligé de prendre chez les anarchistes communistes dont la théorie s'est développée bien avant le syndicalisme révolutionnaire moderne.

Que la CNT fédéraliste, anti-étatiste et communiste libertaire n'ait pas besoin aujourd'hui de tutelle ou de directeurs de conscience, c'est vrai et juste. mais dire que la CNT n'a pas besoin d'idées, c'est proclamer qu'elle n'a pas besoin de révolution. C'est montrer le bout de l'oreille du réformisme évolutionniste.

Et, en effet, il y a la tentative de remplacer le communisme libertaire par "les syndicats", "les coopératives", "les municipalités". Mais on ne nous dit pas comment les syndicats, les coopératives, les municipalités vont commencer par organiser la société future. Les coopératives d'aujourd'hui -organismes à essence capitaliste- et les municipalités d'aujourd'hui -organismes à essence étatique- ne sont pas, que l'on sache, de grands exemples d'organisation sociale ! Alors ? Faut-il considérer cette trinité comme une sorte de programme minimum que l'on commencera à instaurer au lendemain de la Révolution, parce que, voyez-vous, le communisme libertaire ne serait pas encore mûr ?

Mais ne savons-nous pas que le jour ou un parti ou un organisme quelconque -politique ou économique- fixe un programme minimum, ce programme devient volens nolens[19] le programme maximum de cet organisme ?

Nous avons bien l'exemple russe : Lénine ne proclamait-il pas que le but final de la société était un régime sans État ? Mais il considérait qu'un programme de dictature étatique s'imposait "d'abord". Ce programme est maintenant devenu la finalité. Nous

[19] = qu'on le veuille ou non (NDP)

connaissons les finalités sociale-démocrates qui ressemblent comme deux frères jumeaux à leurs programmes minimums

Allons-nous aussi, effrayés par l'ampleur des événements et par le manque de préparation révolutionnaire, morale, intellectuelle et matérielle de nos effectifs et de la masse prolétarienne en général, mettre "provisoirement" sous clef le communisme libertaire -afin qu'il puisse mourir ou pourrir dans l'obscurité- et le remplacer par un programme minimum de "syndicats, coopératives et municipalités" qui pourrait être accepter par tout le monde ... et surtout les réformistes ?

L'unité syndicale amorphe, c'est-à-dire sans idéologie propre, sans but défini, est-elle capable d'entreprendre la reconstruction économique et sociale ? Sommes-nous donc en période " normale ", " paisible " où les syndicats n'ont qu'un travail à faire lutter pour que les améliorations palliatives d'aujourd'hui, sans trop se soucier d'un avenir utopique lointain, quelque part dans les nuages ? Ou bien sommes-nous bel et bien dans une période qui n'a rien de normal et de paisible et dont l'esprit constant de mécontentement et de révolte se déferle sans répit, depuis la Révolution russe, de part le monde ?

Il faut le dire, car de cela dépend toute notre tactique. Si nous admettons être en période révolutionnaire, voire dans une phase décisive, si nous considérons par conséquent que l'ère de la Révolution Sociale est ouverte, quel que soit le pays où elle commence, nous sommes obligés de reconnaître que l'ère de la Reconstruction Sociale est simultanément ouverte. Et pour reconstruire, il faut savoir pourquoi et comment. Et il faut, dès le premier jour de la Révolution Sociale, commencer à reconstruire d'après nos conceptions, et empêcher que la société ne soit reconstruite d'après des concepts que nous n'admettons pas et auxquels nous restons hostiles. L'amorphisme doit donc nécessairement disparaître. Et si le Communisme Libertaire n'est pas un vain mythe inventé pour obliger les gens à regarder dans les nuages et jamais sur la terre, il faut que ces principes soient infusés dès le premier jour dans le moindre acte de reconstruction sociale entrepris par les " nouvelles équipes ", car c'est alors seulement que nous pourrons espérer faire du communisme libertaire une formule sociale de réalisations pratiques et concrètes.

Et alors inévitablement une nouvelle question est soulevée, suscitée de nouveau par un article de Cultura Libertaria, celle des minorités agissantes, que ce soit la veille, le jour ou le lendemain de la Révolution.

J'ai l'impression que vous considérez actuellement superflues les minorités agissantes et qu'on pourrait dorénavant se passer d'elles.

Mais alors pourquoi ne pas commencer tout de suite et vous dissoudre, car après tout, vous êtes bien au sein de la CNT, une minorité agissante qui veut obtenir, pour les idées que vous représentez, l'assentiment et les sympathies de la majorité ?

Est-ce que la CNT elle-même n'est pas une minorité agissante au sein du prolétariat espagnol tout entier ?

S'agirait-il d'individualités agissantes…souvent sans responsabilité aucune devant un mouvement qu'ils se targuent de faire triompher ? Nous pourrions encore nous entendre sur la nocivité de tels phénomènes nettement désorganisateurs; mais de là à généraliser contre la valeur et l'efficacité des minorités d'initiative et de propulsion ouvrant au sein de la société actuelle, c'est méconnaître non seulement leur valeur historique mais aussi leur valeur réelle aujourd'hui et demain.

Une dernière considération, celle-ci sans liaison directe avec ce qui a été dit plus haut.

Il nous a semblé, à l'étranger, que vous étiez plutôt mécontents de l'agitation anti-électorale de la CNT lors des élections au parlement catalan. Ceci nous a étonné d'autant plus que c'était un axiome indiscutable que nous sommes tous -syndicalistes purs, anarcho-syndicalistes ou anarchistes- opposés au système représentatif bourgeois. Et quand on est opposé à quelque chose on a le devoir de la critiquer. L'agitation anti-électorale de la CNT était donc non seulement compréhensible mais bien désirable et nécessaire. Nous ne devons jamais considéré la question des élections du point de vue des " partis de gauche " (il y a toujours des " gauches " qui finissent toujours par être plus réactionnaires que les " droites " qui, elles, sont au moins des ennemis à la lumière du jour : voyez le socialisme espagnol), mais du point de vue où nous sommes activement contre tous les politiciens, quel que soit le nom dont ils s'affublent : Lliga, Esquerra PCE ou BOC[20], la dénomination de " gauche " n'est qu'un trompe-l'œil, les grandes masses inconscientes se trompent souvent et happent l'hameçon. Devons-nous faire le jeu des politiciens ? Croyez-vous qu'une victoire aux urnes de la Esquerra Catalana vous a donné une meilleure possibilité de réaliser votre idéal que si, par hasard, la Lliga –avait gagné ?

La faute de nos camarades de la CNT n'a pas été de ne pas voter aux élections catalanes et de conseiller aux autres de ne pas voter non plus. La faute a été que beaucoup d'entre eu ont voté en avril 1931 et ont même salué la République comme si elle était une étape vers la révolution. Et ce philo-républicanisme des premiers mois, après avril 1931, on le retrouvait parmi les FAI-stes comme parmi les " trentistes ".

Faut-il considérer qu'il n'a pas encore complètement disparu parmi ces derniers ?

Un mot pour terminer.

L'Espagne est le pays des extrêmes. Et la CNT semble souffrir, entre autres, de deux maladies opposées : les uns veulent tout exalter; les autres veulent tout endormir. Les uns veulent chercher dans l'exaltation individuelle et pseudo-collective une issue à

[20] BOC Bloc Obrer i Camperol (parti catalan marxiste leniniste, en rupture avec Moscou et aussi avec la ligne de Trotsky, futur composant du POUM, décidé en septembre 34, réalisé en septembre 35 (NDP)

l'impasse qu'ils créent souvent eux-mêmes. Les autres veulent, par réaction peut-être, injecter contre cette exaltation outrée et suicidaire une dose pour éléphant d'un soporifique qui endormira -pour toujours peut-être- la moindre velléité d'un éveil conscient.

Il faut crier " casse-cou " aux uns et aux autres. Trouver le moyen de faire comprendre au exaltés et aux endormeurs que les températures trop élevées ou trop basses conduisent également à la mort, et essayons -surtout quand l'expérience toute récente est là pour nous aider- de trouver une base réellement commune d'activité fertile : d'activité révolutionnaire et d'activité créatrice combinée pour se compléter mutuellement.

Salutations fraternelles.

A. Shapiro

Janvier 1933